LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 59 No 2 — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 14 AVRIL 1971 — Prix. 10 ¢



Raymond GOULET: un danseur aux talents multiples. (Voir interview en page 13).

• Les jeunes Manitobain lisent moins bien que les jeunes Américains

page 16

• L'A.C.F.C. prépare dix voyages-échanges en Saskatchewan

page 7

* * * * * *

ÉCLAT 71 AURA-T-IL UN LENDEMAIN?

page 4

* * * * * *

Il y aura vingt ans le 1er juin que le Commandement de la défense aérienne (C.D.A.) des Forces Canadiennes a été formé en vue de surveiller l'espace aérien et de déceler tout envahisseur. A ses débuts, le C.D.A. comptait surtout des observateurs terrestres et quelques classiques MUSTANG. Aujourd'hui, il est muni de 37 unités de défense aérienne dispersées à travers le Canada et en état d'alerte nuit et jour. En plus de ses 12,000 spécialistes de la défense, le C.D.A. compte des chasseurs supersoniques VOO-DOO CF-101 (photo ci-contre) et des missiles BOMARC, le tout commandé par le centre de défense de la 22e région du NORAD, situé à 600 pieds sous terre près de North Bay, Ont. Le C.D.A. est aussi doté d'un appareil photographique Baker-Nunn qui lui permet de pister les satellites qui circulent autour de la terre.



Chronique de CFRG

Le concours "Ecoutez c'est pour vous" s'est terminé jeudi 8 avril par le dernier tirage des deux Grands Prix et des prix de consolations.

Le Maire de Gravelbourg, M. Gérald Leblanc, se prêta gracieusement à faire tourner l'énorme "tambour" contenant une masse de lettres de nos auditeurs. M. Leblanc procéda d'abord au tirage de dix lettres. Ces lettres furent ensuite numérotées de 1 à 10. Ensuite un second tirage de huit premières lettres pour les prix de consolation et les deux dernières lettres pour les deux Grands Prix.

Les deux Grands Prix furent décernés, le premier une tondeuse à gazon, à Mme Joseph Duménil de Neville, et l'autre, un ensemble stéréophonique A.F.S., à Mme Alfred Chabot de Ferland.

Voici la liste des gagnants des prix de consolation: Produits de beauté "Fabergé": M. Raymond Chabot (Ponteix); Mme Pat Gauthier (Gravelbourg); Mme Marcelle Verville (Gravelbourg). Montres "Cardinal": Mme H. Jeannotte (Coderre); M. Alain Beauregard (Willow Bunch); Mlle Paulette Langlois (Ponteix); Mme Henri Bissonnette (Assiniboia); Mme Louis Lemay (Tompkins).

Nous ne saurions trop remercier les auditeurs qui ont bien voulu participer à ce concours. Dans le courant de l'automne prochain un autre concours tout aussi intéressant les attend. De nombreux prix et de beaux grands et gros prix.

Et pour couronner le tout, la direction de CFRG a placé une nouvelle enseigne. Ce fut l'événement le plus marquant de la journée de mercredi. A Gravelbourg comme à Paris, les gens sont badauds, en attendant d'entreprendre les semailles, la pose d'un enseigne est toujours intéressante à regarder. Bien plus intéressante à regarder cette enseigne tout illuminée le soir. CFRG 710, ça ce voit maintenant de loin!

Le même jour, Fernande Desjardins, "la Mae West" de l'équipe de CFRG, fêtait son 22e anniversaire de naissance, et à cette occasion, Nicole Dagenais avait fait les frais d'un gâteau bien garni, un peu engraissant aux dires de Fernande, ce qui ne l'a pas empêché de s'en tailler un bon morceau. Et le même jour encore, décidément c'était le jour, Bernard Poirier de CHLC Hauterive faisait ses débuts à CFRG. Bernard est venu de Hauterive à Gravelbourg en autobus, à la découverte de son pays. Magnifique pays, mais voyage long et fastidieux. Ce pays de la démesure, heureux de retrouver à Gravelbourg, la sérénité et le calme de la campagne... et des compagnons de travail décontractés, faisant toujours honneur à CFRG!

M.M.



La nouvelle enseigne de CFRG

En décembre 1970, les meuneries canadiennes ont produit 3,427,000 cwt de farine de blé, soit 11% de plus qu'en novembre 1970 (3,083,000 cwt) et 6% de plus qu'en décembre 1969 (3,220,000 cwt). Le total préliminaire de la production de farine de blé au cours de l'année civile 1970 est de 39,702,000 cwt, soit 4% de plus que le total rectifié de 1969 (38,281,000 cwt).

St-Victor honore ses citoyens

Lors de l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce de St-Victor et du District, plusieurs citoyens de la région reçurent des certificats d'appréciation. Ces certificats, décernés cette année par le président sortant de charge, Michel Blondeau, soulignent les contributions importantes de certains citoyens au bien-être général de la communauté.

Des certificats d'appréciation furent présentés aux personnes suivantes: -Roch Beausoleil, pour son travail auprès de l'association "Sitting Bull Travel Trail", sa promotion du tourisme et son élection au conseil d'administration de l'Association du Tourisme de la Saskatchewan.

-Mesdemoiselles Yvonne et Diane Boutin pour leur dévouement extraordinaire chez la jeunesse, notamment pour le chant et la musique.

-Madame Cécile Collin, première femme élue au conseil d'administration de la Chambre de Commerce, pour ses nombreuses contributions aux activités de la Chambre de Commerce.

-Madame Corona Ducharme, présidente sortant de charge du comité des missions du conseil paroissial de St-Victor, en reconnaissance des projets effectués par ce comité en 1970.

-Monsieur Denis Lalonde, pour son travail auprès du foyer des vieillards d'Assiniboia Mutual Feeders Ltd" et son élection au conseil d'administration de l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan.

-Madame Lorraine Lalonde, nouvellement élue présidente du conseil paroissial de St-Victor, présidente sortant de charge du comité social du conseil.

-Monsieur Roger Lalonde, pour sa participation active aux activités communautaires et pour avoir dirigé le concert de Noël des enfants, en 1970.

-Monsieur Roger Legault, président sortant de charge du conseil paroissial de St-Victor.

-Monsieur et Madame Urbain Leduc pour leur dévouement bénévole aux projets de la Chambre de Commerce. Monsieur Leduc vient de terminer un terme de trois ans au conseil d'administration de la Chambre de Commerce.

-Monsieur Laurent O'Reilly pour sa participation au conseil régional d'agriculture, sa promotion de la nouvelle industrie "Assi

-Monsieur Léo O'Reilly, représentant de la région St-Victor- Willow Bunch à la Commission Scolaire de la Borderland School Unit.

Monsieur Denis Lalonde, président-élu, présente un certificat d'appréciation au président sortant de charge, Monsieur Michel Blondeau.

EN DERNIERE HEURE

On vient d'apprendre que le ministre fédéral de l'Approvisionnement et des Services, M. James Richardson, rencontrera l'exécutif de la Société Franco-Manitobaine le 26 avril.
Comme l'on sait, la SFM avait averti M. Richardson qu'une forte délégation de Franco-Manitobains voulait le rencontrer lors de la manifestation d'ECLAT 71, le samedi 3 avril. M. Richardson n'avait pu se rendre à cette demande à cause de la grève du rail qui s'annonçait pour le lundi suivant.



PROCLAMATION
La Semaine du Cancer

ATTENDU qu'en dépit du fait que 28,600 canadiens soient morts en 1968 et malgré qu'environ 63,000 nouveaux cas de cancer seront découverts au Canada cette année, l'importance d'un dépistage préliminaire et le traitement du cancer aient obtenu des résultats merveilleux;

ATTENDU que la phobie du cancer soit la raison principale qui fasse retarder de consulter les médecins;

IL EST BIEN RECONNU qu'on doive attacher une grande importance aux "Sept Moyens Préventifs suivants:

POUR TOUS
1. Examen régulier et périodique par le médecin.
2. Ne pas fumer de cigarettes.
3. Examen régulier et suivi par le dentiste.
4. Le médecin devrait aussi examiner vos intestins.
5. Eviter les stations prolongés au soleil.

POUR LES DAMES:
6. Examen quotidien des seins.
7. Se soumettre à un test régulier du col utérin.

ET ATTENDU que les fonds provenant de la campagne de souscription sont employés à des fins de recherche, d'éducation et d'aide aux patients indigents;

QU'IL SOIT DONC RESOLU qu'en ma qualité de Maire de la Ville de St-Boniface, Province du Manitoba, je proclame la semaine commençant le 19 avril au 30 avril 1971

"LA SEMAINE DU CANCER"

incitant tous les citoyens de St-Boniface à reconnaître les dispositions préventives de la Société Canadienne du Cancer, à porter un généreux intérêt à la dite campagne de souscription soit en y collaborant ou, si la chose vous est impossible, en y contribuant financièrement.

DIEU PROTEGE LA REINE

Edward Turner, Maire

Hôtel de Ville,
Saint-Boniface,
le 8 avril 1971

labyrinthe popo

TITRE: Prénoms masculins
No 31 Références No 42
HORIZONTALEMENT: Conrad, Josaphat, Moise, Roro Emilien, Adam, Roméo, Léonce, Rémi, Daniel, Donatien, Jean, Marc, Robert.
VERTICALEMENT: Côme, Roro, André, Rosaire, Laurier, Jude, Napoléon, Sam, Alcide, Job, Ephrem, Joel, Emile, Thomas, Yoland.

Ouverture de la Session manitobaine

Les points majeurs du discours du Trône

Dans le discours du Trône qui a inauguré la troisième session de la 29e Législature manitobaine, le gouvernement Schreyer a présenté, dans les termes généraux habituels à ce genre de discours, un vaste éventaire de projets destinés à améliorer le sort du citoyen ordinaire et à stimuler la croissance économique de la province.

Parmi les principales mesures proposées on note le projet de réorganisation du gouvernement urbain dans la région métropolitaine de Winnipeg, un transfert d'une partie des frais de l'éducation des municipalités à la province, une application plus étendue du bill 113 en ce qui concerne l'enseignement en français, la création d'un ministère de Développement coopératif, la formation d'une société publique d'exploration minière, l'établissement d'une loterie provinciale dont les recettes serviraient à des fins culturelles ou récréatives.

Le gouvernement manitobain se propose aussi d'intégrer davantage de nombreux services dans le domaine de la santé, du bien-être et de l'assistance sociale. Il présentera également des formules de développement et d'expansion économique susceptibles d'aider à assurer un revenu minimum.

Le secteur agricole recevrait des subsides de $4,000,000 destinés à en stimuler l'économie. Il y aurait aussi un programme d'installation de système d'égouts et d'eau courante dans les régions rurales.

Dans le domaine de la voirie, le gouvernement verra à favoriser les projets dans les régions à haut potentiel de richesses naturelles, tout en continuant à accorder la priorité à la sécurité des routes.

La présente session verra aussi la présentation des règlements et des taux du nouveau régime d'assurance-automobile.

Le discours du trône, mercredi dernier, fut précédé par l'élection du député de Kildonan, M. Peter Fox, au poste de président de l'Assemblée législative. Agé de 49 ans, M. Fox succède à M. Ben Hanuschak qui devint membre du Cabinet l'automne dernier. Le président adjoint sera M. Bud Boyce, député de Winnipeg-Centre. Il remplace M. Russell Doern qui fut aussi nommé au Cabinet récemment.

L'Assemblée législative compte en ce moment 30 Néo-démocrates, 21 Progressistes conservateurs, 3 Libéraux, 1 Libéral indépendant, 1 Indépendant et 1 Créditiste.

Les évêques du Canada en réunion du 19 au 23 avril à Ottawa

OTTAWA – La prochaine Assemblée des évêques catholiques du pays se tiendra à Ottawa du 19 au 23 avril.

Les points majeurs qui retiendront leur attention pendant ces journées sont les suivants:

1) les deux th..nes à l'ordre du jour du Synode de Rome (octobre 1971) soit le "Sacerdoce ministériel" et la "Justice dans le Monde";

2) le renouveau de la pastorale du Sacrement de Pénitence;

3) l'approbation de normes définitive pour la célébration des mariages mixtes.

Le public pourra suivre de près un "atelier de travail" portant sur "la situation de la femme".



Le 26 mars dernier, à la salle Manhattan, avait lieu la danse du Carnaval des Canadiens français organisée par le club "Le Copain de Saskatoon". Dans la photo figurent le bonhomme carnaval, sa reine et ses duchesses. De gauche à droite Madeleine Gaudet de Batoche, Gisèle Marchildon de Zenon-Parc, Gisèle Lemire de Prince-Albert, le bonhomme carnaval (Jacques Danis), la reine du Carnaval 71, Cécile Nobert de Saskatoon, et Juliette Esquirol de North Battleford. N'apparaît pas dans la photo la duchesse Gisèle Normand de Prud'homme. Plus de 500 personnes ont bravé la tempête pour participer à cette danse.

CBWFT

SAMEDI 17 AVRIL

- 2.30 La vie qui bat.
- 8.00 Cinéma "Premières armes". (France '49).
- 9.30 Entre ciel et terre.
- 11.35 *Cinéma "Le ciel et la boue". (France '61).

DIMANCHE 18 AVRIL

- 2.00 *Le Golf et ses étoiles.
- 2.45 Un autre pays: Saskatchewan.
- 4.00 *Le monde en liberté.
- 6.30 *Le trésor du chateau sans nom.
- 7.30 *La Terre Sainte à vol d'oiseau.
- 8.30 Cinéma "Bestiaire d'amour"
- 10.00 Malican Pére et Fils.
- 11.30 Cinéma "Tant qu'il y aura des hommes". (Américain 1955).

LUNDI 19 AVRIL

- 2.00 *Marie Quat'poches.
- 11.30 *Cinéma "L'homme et l'enfant" (Franco-italien 1956).

MARDI 20 AVRIL

- 3.00 *Cinéma "Moineaux de Paris" (France '52).
- 8.00 Jacques Brel à l'Olympia.
- 10.00 Les faux visages
- 11.30 Ciné Club "La pierre lancée" (Hongrois 1969).

MERCREDI 21 AVRIL

- 11.30 Cinéma "Pirates de Capri".

JEUDI 22 AVRIL

- 8.00 Les grands films. "L'homme qui aimait la guerre" (Américain 1962).
- 10.00 Roman de la science.
- 11.30 *Cinéma "Viva Gringo" (Germ-italo-espagnol 1966).

VENDREDI 23 AVRIL

- 11.30 *Cinéma "Le Docteur Caraïbe" (France)

Les Canadiens sont-ils bien nourris?



Des expressions telles que "prêt à manger", "instantané", "minute", "rapide", "réchauffer et servir" font partie intégrante d'un nouveau vocabulaire alimentaire. Elles traduisent un désir effréné d'utiliser son temps de façon efficace. La vie est devenue synonyme de course et la préparation des repas n'y échappe pas. Il faut alors se poser la question: Une épargne de temps a-t-elle plus d'importance que la valeur nutritive de l'aliment? Les Canadiens sont-ils bien nourris?

L'enquête "Nutrition Canada" veut répondre à ces questions et à plusieurs autres. Les résultats indiqueront les moyens à suivre pour améliorer l'hygiène alimentaire de tous les Canadiens.

L'un des buts les plus importants de cette enquête consiste à provoquer chez tous les citoyens jeunes ou vieux, hommes ou femmes une prise de conscience sur l'importance d'une diète réglée et bien contrôlée.

Le Dr Sabry, coordinateur de l'enquête, affirme que l'on trouve parmi les adolescents plusieurs cas de malnutrition parce qu'ils "ne sont pas assez conscients de leurs besoins alimentaires". Il ajoute qu'il a "hâte de voir implanter dans les écoles", des programmes solides sur la nutrition.

"Nutrition Canada" veut être un gage de santé pour chaque Canadien. La Direction générale des aliments et drogues, consciente de l'ignorance qui existe dans le domaine de l'alimentation, espère que cette enquête lui fournira les renseignements nécessaires afin d'améliorer les programmes de santé au Canada.

Irène Mahé

ÉDITORIAL

Éclat 71 aura-t-il un lendemain ?

Au meilleur de notre connaissance, l'histoire de la communauté francophone du Manitoba n'avait pas encore enregistré une manifestation du genre de celle qu'Eclat 71 a tenue à Winnipeg le samedi 3 avril.

Il y a bien eu jadis, les congrès de l'Association d'Education, et, ces dernières années, les "rallyes"r mais ont-ils jamais quitté en masse leur salle de réunion pour aller exposer leurs objectifs et leurs requêtes au Palais législatif ou sur une place publique de Winnipeg.

Le geste du 3 avril n'a guère troublé la circulation dans les rues de la capitale. Ce n'était d'ailleurs pas son but. Il a toutefois innové dans la routine traditionnelle des congrès et des rallyes. Il a amené les participants à se déranger, à laisser le confort peu compromettant des salles de discussion pour porter au dehors leurs convictions et les présenter avec clarté et précision.

Eclat 71 a permis ainsi à quelque 550 Franco-Manitobains assez représentatifs de notre milieu d'exprimer publiquement aux gouvernements fédéral et provincial que, non contents de limiter le fait francophone à quelques activités culturelles ou scolaires propres à une élite, ils veulent le voir devenir sans plus de retard une réalité provinciale et nationale ouverte à tous les Canadiens soucieux de l'avenir du pays.

Le gouvernement manitobain a bien saisi le sens de cette manifestation. Malheureusement, le gouvernement fédéral n'a pas semblé comprendre la portée nationale d'Eclat 71. Serait-ce une preuve de plus que, pour lui, l'Ouest compte peu et qu'il n'en a pas besoin pour gagner des élections?

Dans Eclat 71, trois choses au moins ont pu retenir l'attention. Il y a eu tout d'abord la qualité de l'organisation. Tout avait été préparé dans les détails. On n'avait rien laissé à l'improvisation. On avait même prévu certains contretemps possibles et on avait cherché à y parer à l'avance par des solutions de remplacement. Les manifestations elles-mêmes se sont déroulées dans le plus grand calme et une discipline remarquable.

Deuxième point digne d'être noté, c'est la façon dont les participants ont été recrutés. On eut recours aux contacts personnels et non aux invitations générales lancées dans le vague. Grâce à un noyautage intensif, on a réussi à recruter en moins de trois semaines près de 600 personnes, dont de nombreux étudiants. N'eût été la tempête de neige des derniers jours, il aurait pu y avoir près de 800 participants.

Il faut noter toutefois que la méthode de recrutement a semblé exclure systématiquement une bonne partie de ceux que l'on case couramment dans "l'establishment" francophone. Cette attitude indique le fossé et le manque de confiance qui existent entre certains groupes de notre communauté. Et c'est malheureux. Il faudra travailler sans délai à des rapprochements et à un franc dialogue. Une minorité comme la nôtre doit pouvoir compter sur le dévouement désintéressé de chacun de ses membres, quels que soient leurs talents, leur formation intellectuelle, leur expérience politique ou autre, leurs revenus ou leurs salaires. Par ailleurs, les aspirations et les efforts de progrès de notre communauté francophone ne doivent pas être utilisés par certains individus comme rampe de lancement pour réaliser leurs propres ambitions politiques, professionnelles ou financières.

Troisième chose à signaler au sujet d'Eclat 71, c'est le succès remporté avec un budget de "bouts de ficelles", sans aucune aide d'aucun gouvernement ni même de la SFM. Ceci prouve que lorsque des personnes convaincues veulent absolument quelque chose, elles peuvent y arriver avec des moyens très faibles, quitte à puiser dans leur propre portefeuille pour assurer le fonds initial nécessaire. C'est un exemple à suivre pour les prochains rallyes. Avec un peu d'organisation on arrive à découvrir un nombre important de volontaires prêts à donner de leur temps.

Maintenant, que résultera-t-il d'Eclat 71? Aura-t-il un lendemain? Certes il a déjà mis sur pied un comité spécial destiné à aider la SFM à donner suite à la manifestation et à empêcher les gouvernements de classer les mémoires qui leur ont été adressés. Le gouvernement provincial a déjà fait connaître sa réaction et elle est très positive. Quant au gouvernement fédéral, on n'a pas encore eu sa réponse.

Cependant, le plus important reste à faire au niveau de la population. Les objectifs d'Eclat 71 devront y être discutés dans des cercles locaux afin d'y intéresser le plus de gens possible. Les reportages télévisés ne suffisent pas à les informer en profondeur. Il appartient aux 550 manifestants du 3 avril de donner plus de rayonnement à leur geste et de lui faire porter fruit à plan local, tant dans les associations sportives et des chambres de commerce que dans les familles et les écoles. Alors seulement, pourrons-nous dire qu'Eclat 71 a eu un lendemain capable de préparer Eclat 72.

J.-P. A.

"Restaurer l'équilibre"

Il n'y a pas bien longtemps, en Malaisie, les efforts déployés en vue de faire disparaître la malaria qui y règne à l'état endémique ont bien failli engendrer une épidémie de peste. Attaquant, à l'aide d'aérosols appropriés, les moustiques qui propagent la malaria, on a, par le fait même, décimé les cancrelats, ce qui a eu pour effet de réduire le nombre des geckos, reptiles qui en font leur nourriture de prédilection. Les geckos disparaissant, cela a entraîné une réduction massive du nombre de chats et, par le fait même, un accroissement sensible du nombre de rats, qui sont, on le sait, le gîte préféré des poux porteurs de la peste. On s'est, fort heureusement, abstenu de détruire les rats. Si on avait commis cette erreur fatale, les poux se seraient en effet cherché un autre refuge et se seraient portés sur les humains qui, eux, ne résistent pas à la peste. Sur les conseils du Service mondial de la santé, on a importé de grandes quantités de chats et l'épidémie de peste a pu être évitée.

C'est grâce à l'écologie, qui étudie les relations entre les êtres vivants et leur milieu naturel, que de telles réactions en chaîne commencent à être connues. Mais on n'en est encore qu'aux débuts de cette science extrêmement complexe qui réserve chaque jour de nouvelles surprises et on se rend compte, de plus en plus, de l'existence d'un très grand nombre de points d'équilibre qu'il est très facile de perturber par inadvertance et dont les conséquences s'avèrent imprévisibles et dangereuses, dans de nombreux cas encore. Mentionné fréquemment ces derniers temps, l'exemple du barrage d'Assouan est frappant.

Avant l'édification du barrage, le Nil déversait dans la Méditerranée de grandes quantités de limons organiques qui enrichissaient d'autant une mer fort pauvre en substances nutritives. Dès lors, l'industrie égyptienne de la pêche était prospère et pouvait compter, notamment, sur environ 20,000 tonnes de sardines par année dont la valeur à l'exportation n'était pas négligeable. Aujourd'hui, l'industrie de la sardine ne dépasse pas 500 tonnes et l'exportation égyptienne des produits de la pêche est, dans son ensemble, tombée de moitié depuis que le barrage est achevé. D'autre part, la basse vallée du Nil, auparavant si fertile, devra désormais être enrichie à l'aide d'engrais artificiels. Les usines pour les produire devront utiliser une partie du courant électrique fourni par le barrage.

Sans doute, le but du barrage est de permettre la culture sur des terres qu'on va pouvoir irriguer à cette fin. Et l'eau, grâce au barrage, est là où il le faut. Mais les pertes par évaporation, sur un lac long de 180 milles, sont énormes: plus que la quantité totale d'eau fournie par le barrage qui existait avant. Certains spécialistes estiment que les pertes par évaporation sont à ce point néfastes que le grand barrage semble d'un intérêt douteux et que, en fait, il représente peut-être un risque.

(BCN, mars 1971)

Le nouveau Code Postal inauguré au Canada

C'est le 1er avril, à Ottawa, que le CODE postal a été inauguré au Canada. D'ici au début de 1974, le CODE fera partie de chaque adresse postale canadienne de façon permanente. Le nouveau système sera inauguré au Manitoba l'automne prochain, en Saskatchewan au printemps de 1972, en Alberta à la fin de la même année, en Colombie-Britannique, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest au printemps de 1973, puis au Québec et dans le reste de l'Ontario au début de 1974.

"Le CODE est essentiel, a expliqué le ministre des Postes M. Jean-Pierre Côté, afin de nous permettre de faire face à la montée en flèche du volume de courrier et à l'encombrement de plus en plus prononcé des grands bureaux de poste du Canada."

Le CODE se compose de caractères alphanumériques de composition uniforme, à savoir ANA NAN. Le "A", représente une lettre de l'alphabet, et le "N", un chiffre allant de 0 à 9. Un espace sépare les trois premiers caractères des trois derniers.

Le CODE K2P OB6 en constitue un exemple typique.

Le CODE renferme nombre de renseignements et peut même désigner un côté de rue compris entre deux intersections ou des éléments encore plus précis dans certains cas. Le numéro indiqué ci-dessus, soit K2P OB6, désigne le côté sud de la rue Nepean, entre les rues Bank et O'Connor, au centre de la ville d'Ottawa.

Un CODE peut désigner un seul édifice, s'il s'agit d'un gros immeuble d'habitation ou de bureaux comprenant plusieurs unités. Il peut aussi désigner un organisme ou une société, si cet organisme ou cette société reçoit régulièrement un volume élevé de courrier.

Dans les régions urbaines, toutefois, le CODE ne désigne jamais un élément plus grand que le côté d'une rue, ce qui permet aux Postes de programmer leurs machines de façon à faire le tri du courrier jusqu'aux plus petites sections de la ville.

Le CODE a été conçu pour une durée d'au moins 30 ans, mais selon M. Côté, il servira beaucoup plus longtemps. Il est assez flexible pour faire face à l'accroissement et au déplacement de la population.

Dès qu'un CODE sera attribué à votre domicile, il fera partie de votre adresse postale de façon permanente. Vous ne changez de numéro qu'en cas de déménagement.

Pour assurer le bon fonctionnement du CODE postal dans tout le Canada, les Postes affecteront une somme de quelque 60 à 70 millions de dollars au poste de l'équipement au cours des cinq prochaines années, dans les quinze villes où 85 p. 100 de tout le courrier d'origine locale est déposé, soit Halifax, Québec, Montréal, Toronto, Ottawa, Hamilton, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver et Victoria.

M. Côté affirme que le courrier qui ne portera pas le CODE ne passera naturellement pas dans les machines et devra être trié manuellement.

Notre ennemi: Le tabac

La radio, la télévision, la presse se livrent actuellement à une véritable campagne contre le tabac. Aux Etats-Unis, les grandes chaînes de télévision ont dû en faveur du tabac cesser toute publicité. On se représente encore trop mal les méfaits de la cigarette: elle est peut-être à l'origine du cancer du poumon, et sûrement responsable de la bronchite chronique. En outre, un homme qui fume une moyenne de vingt cigarettes par jour risque de voir sa durée de vie diminuer de 13 ans.

L'intoxication chronique des grands fumeurs entraîne une série de troubles non négligeables que relève le "Larousse Médical":

"Les symptômes toxiques attribués au tabac sont les suivants: "troubles respiratoires": laryngite avec pharyngite, asthme; "troubles digestifs"; dyspepsie, constipation ou diarrhée selon les susceptibilités et la dose; "troubles oculaires": amblyopie, névrite rétro-bulbaire, scotome central ou para-central; "troubles nerveux": céphalée, amnésie, tremblement; "troubles cardio-vasculaires": angoisse précordiale, douleurs angineuses rétrosternales, artériosclérose, claudication intermittente. L'action du tabac dans l'apparition du cancer bronchopulmonaire est encore discutée. Cependant, il apparaît comme certain que le cancer du poumon est très fréquent chez les grands fumeurs, alors que les non-fumeurs sont très rarement atteints."

L'agent actif serait le goudron et non pas la nicotine. Les produits de la combustion du papier à cigarettes seraient aussi nocifs.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée.

Gérald DORGE, Directeur — Jean-Paul AUBRY, O.M.I., Rédacteur

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL — CANADA: $5.00
ETATS-UNIS: $6.00
ETRANGER: $7.00

Les abonnements partent au premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest, Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

Un projet qui aura peut-être des effets au Canada

La réforme de l'enseignement du français en France

L'inspecteur général de l'Instruction publique de France, M. Marcel Rouchette, vient de faire paraître un document important pour l'avenir de l'enseignement du français dans les écoles élémentaires.

Le rapport de M. Rouchette a suscité de nombreuses controverses en France pour la simple raison que ses principes amènent à remettre en question la validité de certains exercices traditionnels (dictée, analyse grammaticale, analyse logique) et que le public français n'est pas convaincu de la nécessité de cet effort.

Dans le préambule à son rapport, M. Rouchette explique les raisons qui motivent la réforme qu'il propose. "Il suffit de constater le fait: des méthodes éprouvées, qui ont pour elles l'autorité que confère la tradition, ne donnent plus les mêmes résultats qu'autrefois. Les enfants d'aujourd'hui vivent un univers où prédominent le son, l'image, la télévision, le cinéma, la publicité... Pour eux, le livre a cessé d'être l'unique instrument par lequel se transmettent l'information, la connaissance, la culture. Comme l'adulte, l'enfant subit l'environnement. Or, à terme, si nous n'y prenons garde, il abdiquera: il se contentera de recevoir et plus tard, comme l'écrit André Malraux, il deviendra le jouet des "usines à rêves."

Nous souhaitons, continue M. Rouchette, que, dès l'école élémentaire, alors que les réactions sont encore spontanées et que la personnalité s'affirme, nous nous engagions, avec toute la prudence requise, dans une pédagogie qui libère l'enfant, lui permette de juger mieux, de devenir lui-même, de maîtriser sa langue, de créer, dans la mesure où il en ressentira le besoin et où il en aura le pouvoir."

Voici les grandes options que M. Rouchette présente dans son rapport. Si les Français les adoptent, on peut s'attendre qu'elles auront une influence sur la pédagogie du français au Canada.

*LE MAITRE: un meneur de jeu attentif et efficace.

Ce sont les élèves eux-mêmes qui jouent le rôle le plus actif comme sources et récepteurs d'informations, le langage du maître demeurant un élément fondamental de référence. Son rôle principal doit être d'aider les enfants à surmonter les déficits divers hérités du milieu ou de handicaps psycho-physiologiques.

Dans toute activité de langage, le maître demeure le meneur de jeu, attentif et efficace, et son rôle est capital dans sa discrétion; il encourage les uns, stimule les autres, tout en n'oubliant jamais que, dans l'expression orale, l'initiative appartient aux différents interlocuteurs.

Il doit donc expliquer le moins possible, parler peu, accepter ou provoquer le débat pouvant s'instaurer entre élèves, ne jamais rejeter brutalement ou ironiquement une réponse incorrecte, de crainte que l'enfant, rebuté, ne s'enferme dans un mutisme néfaste, encourager au contraire celui qui vient de s'exprimer, arriver à l'expression la plus pertinente par approximations successives.

*LA LECTURE: un besoin de culture vital.

Les auteurs du rapport, rappelant que la moitié des Français ne lisent plus ou peu après avoir quitté l'école, estiment que, bien que "l'école ne puisse pas, à elle seule, prévenir cette carence, elle peut certainement faire naître, maintenir, développer le goût de la lecture et faire de la lecture un besoin de culture vital".

Les maîtres doivent choisir avec le plus grand soin le contenu, sans oublier que "les livres qui plaisent le plus aux enfants ne sont pas toujours du goût des adultes". Encore que le goût des enfants ne soit pas le seul critère, il est indispensable qu'ils se plaisent à lire les livres que nous choisissons pour eux. Il serait inconcevable de ne pas en tenir compte, comme de ne pas attacher un prix particulier à la valeur humaine, à l'authenticité, dans la réalité comme dans l'imaginaire, à la qualité de la langue comme de l'illustration.

*L'ORTHOGRAPHE: oeuvre de synthèse.

Il est souhaitable que le maître habitue l'élève à surveiller de très près l'orthographe de tout ce qu'il écrit. La correction orthographique est la marque d'un travail fini.

L'orthographe ne saurait, dans la perspective d'un enseignement de la langue fondé sur la communication, constituer une "discipline", une activité en soi. Ce qui ne signifie nullement qu'on puisse la traiter comme quantité négligeable... Oeuvre de synthèse et de longue haleine, elle devrait s'acquérir par tout le jeu des activités globales et analytiques, beaucoup plus que par des exercices qui seraient à eux-mêmes leur propre fin.

*LA DICTEE: contrôle, et non pas sanction.

La dictée n'est pas le seul moyen qui permette d'aboutir à une orthographe correcte. Elle ne peut rendre de services que si elle a été conçue par le maître en vue d'évaluer les besoins de chacun, les progrès des acquisitions. Elle doit préciser le niveau de développement atteint et non aboutir à la sanction de fautes, c'est-à-dire faire le bilan des réussites et non des seuls échecs. Le zéro ne devrait sanctionner que l'absence totale de graphie correcte.

*LA GRAMMAIRE: un enseignement pratique.

Les auteurs précisent qu'il existe deux types de grammaire, l'une "implicite", l'autre "explicite".

La première est enseignée sous forme d'exercices structuraux, couramment employés déjà pour l'apprentissage d'une langue étrangère et destinés à faire acquérir par la pratique la maîtrise orale d'une langue, tant au niveau phonique que grammatical et lexical. Il ne s'agit pas d'enseigner des règles, mais de les faire pratiquer.

La seconde ne doit pas se fonder sur la réception passive par l'enfant de connaissances transmises par le maître, mais sur la découverte, par un élève actif, guidé par un maître attentif, du fonctionnement de sa langue maternelle.

*LA POESIE: une place essentielle.

Au terme de "récitation", le rapport Rouchette préfère celui de "poésie". Car la poésie est d'abord un état et l'enfant par tout son être corporel, les rythmes fondamentaux de sa vie, sa sensibilité et son imagination, y adhère spontanément.

Pratiquement, l'activité de poésie peut revêtir dans la classe de multiples aspects: il est possible, par exemple, de découvrir et même de dire tel ou tel poème collectivement; le "choeur parlé" bien conduit est une activité dans laquelle le groupe qu'est une classe s'exprime et se découvre comme une communauté vivante.

(Le Figaro, Sélection Hebdomadaire, 31-3-71).

Nomination d'un adjoint au "Rentalsman"

Le Ministre de la Consommation et des Services Internes et Corporatifs, M. Ben Hanuschak, a annoncé le projet de nommer un adjoint au "rentalsman" pour desservir la ville de Thompson et les autres centres à travers la province.

M. Hanuschak a déclaré que lorsque les pouvoirs du rentalsman entreront en vigueur un adjoint sera nommé parmi les gens de la communauté de Thompson et des autres centres.

Bien que les règlements de loyers et des fonds de garantie seront encore envoyés au rentalsman de la province à Winnipeg, M. John Mason, dans plusieurs cas, les enquêtes et les procédés d'arbitrage seront expédiés sur les lieux.

Le Ministre a déclaré qu'il ne pouvait répondre pour l'instant aux requêtes ayant trait à la création d'une commission sur la révision des loyers, mais il a reçu l'assurance de la part du premier ministre qu'une déclaration du Cabinet serait faite d'ici dix jours.

Éditorial de la Saskatchewan

La loi d'urgence

L'Assemblée législative de la Saskatchewan a adopté en troisième et dernière lecture un amendement à la loi no 3 dite "Loi d'urgence sur les services essentiels" soumettant à l'arbitrage obligatoire tout conflit entre employeurs et employés susceptibles de nuire à la vie économique de la province.

Cette Loi dans son ensemble avait été votée en 1966 à la suite de la grève des employés des services de distribution de gaz naturel de la Saskatchewan Power Corporation. Amendée une première fois en 1970 lors de la grève des plombiers et électriciens (cette grève avait causé un retard considérable à l'achèvement des travaux du Centre des Arts de Regina). Le deuxième amendement voté mardi dernier étend l'application de cette Loi à tous les secteurs industriels et économiques de la province. Dorénavant tout conflit suivi d'une grève qui menacera de perdurer et de nuire sera soumis à l'arbitrage obligatoire.

Est-ce bon? Est-ce mauvais? Cela dépendra des intentions du gouvernement, de la façon dont il se servira de cette loi et aussi de l'attitude des travailleurs et de leurs syndicats. Cela laisse-t-il présager de plus graves conflits à l'avenir? C'est la question qui se pose pour le moment. Reste encore à savoir si le gouvernement agira dans l'intérêt général. On sait par expérience quand il s'agit de l'intérêt général comment un gouvernement peut être amené à aller très loin, surtout quand cet intérêt général n'est pas clairement défini. Dans l'intérêt général et dans leur intérêt personnel, les travailleurs ne demandent qu'une chose, de travailler. Ils sont nés pour ça d'ailleurs! Mais dans l'intérêt général, sont-ils en toute conscience obligés de travailler pour des salaires insuffisants? Vous direz et avec raison qu'à quelques exceptions près, les travailleurs sont très bien payés de nos jours, beaucoup mieux qu'il y a vingt ou trente ans. Mais si l'on tient compte que notre économie est basée maintenant sur la consommation, il vous faudra bien admettre que la classe ouvrière représente un important facteur de sonsommation. Or si l'on augmente la production des biens de consommation, il faut que l'on puisse les les vendre, et les vendre à qui? à la grande masse du peuple, du peuple des travailleurs et des économiquement faibles. Actuellement il y a crise économique qui cause du chômage et de l'inflation. Un accroissement des besoins exige un accroissement des dépenses, qui aboutissent à des revendications d'augmentation de salaires puisqu'il faut satisfaire à ces besoins toujours accrus, et cela fini par deve nir un cercle vicieux.

Le développement de nos richesses naturelles et minérales est tributaire de nouveaux débouchés, de nouveaux marchés donc de nouveaux motifs de consommation et ains le cercle vicieux continue, et les travailleurs comme les autres classes de notre Société ne peuvent échapper à ce cercle vicieux. En fin de compte, plus le niveau de vie s'accroît, moins sommes-nous satisfaits car notre système économique ne permet pas que nous soyons satisfaits. Le jour où nous le serons, nous connaîtrons une crise bien plus frave que celle que nous connaissons maintenant. D'autre part, les grèves fréquentes ne cessent d'inquiéter le public pour une bonne partie composé de travailleurs. On l'a bien vu lors de la grève des mécaniciens de locomotives. Les Néo-démocrates de la Saskatchewan ont eux-mêmes insisté auprès du gouvernement fédéral pour qu'il oblige par une mesure législative, les mécaniciens à reprendre leur travail parce que de leur avis, il était inconcevable que quelques milliers de mécaniciens en grève paralysent toute la vie économique du pays, et surtout les transports de grains des provinces des Prairies.

L'attitude des Néo-démocrates n'en est pas moins paradoxale, eux qui se sont farouchement opposés à l'adoption de l'amendement à la Loi d'urgence. Il est vrai qu'en politique il y a un principe que l'on doit toujours respecté: "Que ceux qui ne changent jamais d'idées sont des inbéciles".

Ce qui est surprenant dans tout cela c'est que l'on proteste énergiquement contre l'action de quelques milliers de travailleurs coupables de réclamer la conclusion d'une nouvelle convention collective attendue depuis plus d'un an, et que d'autre part on supporte allègrement (avec le secret espoir de pouvoir en faire autant) que toute l'économie d'un pays soit aux mains d'une poignée de gens qui évitent bien soigneusement de ne jamais faire grève! Leur seule action est de faire la pluie et le beau temps, c'est si facile quand on détient les cordons de la bourse, c'est-à-dire les capitaux.

M. Robert Bonner, vice-président de la Mac Millan-Bloedel, disait récemment que "le Capital n'a pas de nationalité", ce qui revient à dire que ce qui compte pour le capital ce sont les intérêts simples et composés! D'accord, pleinement d'accord. Mais alors devrait-il en être autrement pour les travailleurs? Le capital, comme les travailleurs, doit être au service du public. Tout se tient Capital et Travail. Le travail aussi est un capital, un capital humain. Mais ce capital humain étant dominé par l'autre, ne lui est intéressant que pour autant qu'il rapporte des intérêts simples et des intérêts composés.

Assemblée annuelle de la Chambre de Commerce à St-Victor

M. Denis Lalonde de St-Victor fut élu président de la Chambre de Commerce de St-Victor et du district lors de l'assemblée annuelle le vendredi 2 avril. Monsieur Roch Beausoleil fut élu vice-président.

Quelque 40 membres de la Chambre étaient présents à l'assemblée. Madame Laurent Bissonnette, messieurs Gary Farwell et Ken Seiferling furent élus au conseil d'administration.

Messieurs Michel Blondeau et Léo O'Reilly, anciens président et vice-président, demeurent au conseil d'administration pour une autre année.



Bernice SIROIS



Ghislaine TURCOTTE







Jeannine POULIN

Louise PERRAULT

Lisette MARCHILDON

Hélène CHEVRIER

Paul PERRAULT

Cécile MARCHILDON

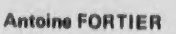


Daniel MARCHILDON

À propos des jeunes

Lorsque les adultes responsables de la cause française font l'inventaire de la situation chez eux, leurs propos s'orientent immanquablement vers les jeunes, avec la même force attractive que celle qui force l'aiguille d'une boussole à indiquer le nord magnétique.

Il m'a semblé intéressant de laisser ma plume, ce matin, subir à son tour l'attraction de ce pôle magnétique: les jeunes francophones de la Saskatchewan, et la laisser vous livrer à l'égard des jeunes quelques commentaires personnels, que je tiens cependant à présenter en rapport avec les activités de l'A.C.F.C. provinciale.



L'AVENIR REPOSE SUR NOS JEUNES

Il est évident partout dans l'ouest, et tout spécialement en Saskatchewan, que l'avenir de la langue et de la culture canadienne-française repose presque exclusivement sur notre jeunesse francophone; cette affirmation est peut-être une lapalissade, mais il n'est pas inutile de la répéter afin de s'en convaincre et de prendre les moyens qui permettront à notre jeunesse de se sensibiliser à la valeur de la culture canadienne-française, et d'assurer l'épanouissement de cette culture en intégrant celle-ci dans le plus de secteurs possibles de la vie quotidienne.

Je me suis souvent demandé si les adultes ne cédaient pas trop facilement à des critiques souvent poussées à l'extrême et toujours pessimistes, du degré de connaissance du français chez nos jeunes francophones. On entend dire partout que nos jeunes ne connaissent pas le français, qu'ils ne s'y intéressent pas, etc... On voudra bien m'excuser de ne pas pargager entièrement cette opinion.

Je suis d'accord sur le fait que nos jeunes éprouvent très souvent de grosses difficultés à s'exprimer correctement en français. Quoi d'étonnant à cela d'ailleurs, alors que nous trouvons régulièrement des fautes dans nos journaux, que nous entendons des expressions fautives sur les ondes de la radio française, et que nos professeurs de français, eux-

Antoine FORTIER

Laurent SIROIS

Rémi VALOIS





EN SASKATCHEWAN

L'A.C.F.C. prépare dix voyages-échanges



Le comité régional de Zénon Park: debout, de g. à d.: M. Léon Marchildon, Mgr Edmond Ulinski, M. Henri Hamelin, Sr Marguerite Dumont. Assises: Mme Virginie Ferré, Sr Claire Dargis, Mme Lorraine Sirois et Mme Rita Hudon.

Léon et Hélène MARCHILDON, moniteurs.

Grâce aux importantes subventions accordées par le Secrétariat d'Etat dans le cadre du programme des voyages-échanges organisés par les associations bénévoles, l'A.C.F.C. provinciale a pu préconiser et retenir la formule d'organiser un voyage-échange dans chacune de ses régions géographiques, au nombre de onze. Si l'on tient compte que l'une de nos régions, soit celle de Ponteix, ne peut organiser de voyage cette année, le fait pour l'A.C.F.C. de permettre à environ 225 jeunes francophones, provenant de dix des onze régions de l'A.C.F.C. d'aller visiter le Québec cette année, constitue en soi une réalisation digne de mention.

Ces jeunes séjourneront au Québec de huit à dix jours environ, et chaque groupe de la Saskatchewan sera accompagné au retour de son ron dans une ambiance canadienne-française authentique. Cette activité sera d'autant plus agréable qu'elle permettra de nouer de solides liens d'amitié entre jeunes francophones de la Saskatchewan et du Québec sans parler des visites nombreuses prévues dans les programmes de réception. groupe-échange québécois, qui séjournera en Saskatchewan pendant une période analogue de temps. Cette activité se traduira donc pour nos jeunes par une immersion de trois semaines environ

Age des participants:

L'âge des participants a été fixé à 15 ou 16 ans, en fonction du fait que ces jeunes retourneront à l'école pendant 1 ou 2 années, et qu'ils pourront y exercer une influence bénéfique, du point de vue français, sur les autres élèves. De plus, leur présence et leur témoignage constitueront un stimulant puissant auprès des élèves plus jeunes qui voudront se préparer à leur tour et de leur mieux à un éventuel voyage auquel ils pourront participer dans un, deux ou trois ans, et pour lequel ils voudront se mériter d'être choisis.

Moniteurs:

Deux adultes accompagneront chaque groupe; ces adultes seront vraisemblablement dans tous les cas des couples mariés, et qui devront nécessairement posséder des qualités d'éducateurs et celles nécessaires à maintenir la bonne entente et la discipline au sein de leur groupe.

Groupes participants:

Voici la liste des dix voyages-échanges de l'A.C.F.C. avec le nombre des participants:

Louis-Riel (Regina), 23; Bonaventure (Zénon Parc), 27; Prince-Albert-Québec, 22; Monseigneur Gaire (Bellegarde), 20; Docteur Hamelin (North Battleford), 22; Jean-Louis Légaré (Willow Bunch), 20; Victor Colleaux (Saskatoon), 23; Mathieu-Thevenet (Gravelbourg), 20; Debden, 22; De Margerie (Saskatoon rural), 25; Total 224.

Dans les semaines qui suivront nous présenterons chacun des dix voyages-échanges régionaux, le voyage provincial SEV et, dans la mesure du possible, les groupes d'échanges québécois.

Nous aurons le plaisir de vous présenter la semaine prochaine le voyage-échange de la région de Zénon Parc, soit le voyage BONAVENTURE.

R. Rottiers

- Communiqué -



Mariette FORTIER



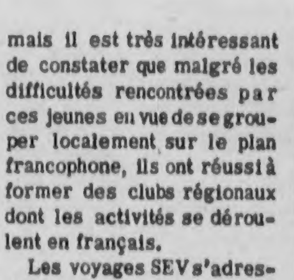
André LAFORGE



Jeannine FORTIER



Lucille MARCHILDON



Cécile FAVREAU



Louise HUDON



Deborah HAMELIN

Jacqueline CHARTIER

francophones en Saskatchewan

suite de la page 6

mêmes, sont incapables, dans bien des cas d'écrire une page de Français sans faute. Le même phénomène se produit d'ailleurs chez les anglophones...

Entendons-nous bien: ce que je viens d'écrire n'est pas un blâme, mais seulement une constatation, qui est elle-même une conséquence du système déficient de l'enseignement du français en Saskatchewan, depuis toujours. L'ambiance elle-même du milieu, l'influence de la télévision de langue anglaise, l'envahissement de nos foyers par les journaux et revues de langue anglaise et bien d'autres facteurs de ce genre sont autant d'obstacles à l'épanouissement normal de nos jeunes à la culture française.

Je suis toutefois convaincu que nos jeunes, contrairement à ce que l'on pense généralement, possèdent un vocabulaire français qui est peut-être plus étendu que leur vocabulaire anglais. Mais il leur manque l'habitude de la conversation française, habitude qui devrait agir comme un véritable lubrifiant dans leur facilité d'expression. Il leur manque aussi la lecture française, et les diverses autres manifestations culturelles qui s'expriment par le langage, et qui permettent de préciser, de nuancer sa pensée. Il leur manque enfin l'ambiance d'un milieu francophone authentique, qui donnerait à leur français parlé, le poli, le fini, qui lui manque.

Lorsque j'affirme que nos jeunes francophones possèdent un vocabulaire français, peut-être supérieur à leur vocabulaire anglais, je fais état d'une déclaration de l'Unesco selon laquelle le français moyen se sert de 5,000 mots pour s'exprimer couramment, ce qui est considérable, et l'anglais moyen de 2,000, ce qui n'est pas mal du tout. Là où nos jeunes éprouvent des difficultés, c'est dans la façon de composer leurs phrases, d'ordonner les mots, de les conjuguer et, jusqu'à un certain point, d'éviter la confusion relative à certains mots ou à certaines expressions qui sont semblables ou prennent une apparence de traduction logique et parfaite, dans les deux langues, tout en signifiant souvent des raélités bien différentes.

IMMERSION TOTALE

Les quelques occasions qui se sont produites ces dernières années d'envoyer plusieurs de nos jeunes séjourner au Québec, où ils furent plongés pendant deux ou trois semaines dans un bain total de français, nous ont appris que ces jeunes étaient rentrés du Québec complètement transformés. Ils s'exprimaient en français avec beaucoup plus de facilité et de précision et leur gêne coutumière de s'exprimer en français avait fait place à une fierté véritable de leur langue maternelle.

QUE S'EST-IL DONC PASSE?

Tout simplement, à mon avis, leur séjour au Québec a permis à un mécanisme d'expression, quelque peu rouillé, de se déclencher chez ces jeunes. Ils ont entendu au Québec un français pur, simple, direct, qui coulait de source. Ils se sont mis presque inconsciemment à ordonner leurs mots selon une suite d'idées cohérentes et aussi selon l'ordre logique de la langue française, ainsi que le soulignait Rivarol: "Le français nomme d'abord le sujet de la phrase, ensuite le verbe qui est l'action et enfin l'objet de cette action".

Les voyages-échanges organisés à North Battleford par SEV, depuis 4 ans, furent l'occasion pour l'A.C.F.C. de découvrir ce phénomène de métamorphose chez les jeunes. Depuis, des clubs de jeunes francophones ont été fondés dans plusieurs régions de l'A.C.F.C.

Il faut tenir compte aussi du fait que le voyage SEV est réalisé à l'échelle provinciale, c'est-à-dire qu'il groupe une trentaine de jeunes provenant d'autant de centres de la province. Lorsque ces jeunes rentrent chez eux, leur influence, quoique réelle, reste isolée, mais il est très intéressant de constater que malgré les difficultés rencontrées par ces jeunes en vue de se grouper localement sur le plan francophone, ils ont réussi à former des clubs régionaux dont les activités se déroulent en français.

Les voyages SEV s'adressent par ailleurs à une élite, et les jeunes qui y prennent part sont sélectionnés avec soin, suivant des critères rigoureusement établis. Ces voyages constituent donc une activité très valable sur le plan des jeunes francophones et jouissent de l'entier support de l'A.C.F.C. provinciale. Celle-ci a toutefois recherché une formule qui puisse permettre à un plus grand nombre de nos jeunes de profiter des avantages d'un voyage-échange avec le Québec.

René Rottiers,
Directeur du secrétariat

- Communiqué -

Jeannine POTIE





Béatrice McCREA



Solange MARCHILDON



Colette MARCHILDON



Irène LAFORGE



Alice HUDON



Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

JASMIN D'ESPAGNE

par Jeanne Battini

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

prévient quand on a envie de faire une escapade. M. Dubreuil et Mademoiselle Fagerolle ont avisé qu'ils ne seraient de retour que ce soir...

Maintenant elle était sûre qu'il était en colère:

—Vous disparaissez juste au moment où ces Lafont de malheur surgissent de nouveau devant nous. Est-ce lui qui vous a entraînée? Est-ce lui que vous pleurez?

—Que me parlez-vous des Lafont qui nous ont quittés à Séville?

—Oui, mais nous les avons retrouvés au Prado.

Il parlait vite, la regardant furieusement:

—Je vous laisse une seconde, le temps de saluer ma cousine et vous disparaissez... Quelle capricieuse faites-vous!

Elle lui tendit la main:

—Oh Philippe, je vous en prie, ne soyez pas fâché. J'ai été si malheureuse aujourd'hui. Ce jour a été le plus douloureux de ma vie.

Elle lui sourit:

—Vous m'avez donc cherchée? attendue?

—Si je vous ai cherchée? attendue?... J'ai erré par toute la ville, après la visite aux fabriques de tapis et à celles des mantilles. Je suis retourné au Retiro... J'ai parcouru les jardins comme un fou. Voyant venir la nuit et ne vous trouvant pas, j'ai prévenu la police qu'une touriste de mon groupe avait disparu... On vous a cherchée dans tout Madrid et on vous cherche certainement encore à l'heure qu'il est.

—Pardon, Philippe...

Le visage du jeune homme devint anxieux:

—Que dois-je vous pardonner? Dites? Parlez!...

—De ne pas avoir eu confiance en vous, d'avoir cru que vous m'aviez abandonnée.

Il ouvrit des yeux étonnés:

—Pourquoi vous aurais-je abandonnée?

—Votre cousine m'a dit que le guide dont vous êtes le remplaçant et qui était malade à notre départ, s'étant trouvé disponible, il nous rejoignait à Madrid. Et vous, Philippe, vous restiez libre de rentrer en France si vous le désiriez. Elle m'a assuré que vous le désiriez...

—Que me racontez-vous là?

—Ce que m'a dit... Ce qu'elle m'a dit.

—Mais quand avez-vous causé avec Irène? Vous avez disparu dès son arrivée.

—J'étais allée m'asseoir dans un fauteuil de la terrasse, espérant qu'après lui avoir parlé, vous seriez venu me rejoindre. C'est elle qui est venue. Et elle m'a emmenée dans sa voiture...

—C'est une histoire de fous, fit-il en approchant une chaise de la table. Il fit signe au serveur:

—Voulez-vous mettre mon couvert ici?

Puis il s'adressa de nouveau à Monique:

—Je vais partir du commencement et vous allez m'expliquer. Irène est arrivée. Bien. Je ne vous cache pas que sa venue ne m'a causé aucune joie, pour ne pas dire plus. Parce qu'Irène m'assomme de son assiduité. Je vous expliquerai. Ce n'est d'ailleurs pas tout à fait de sa faute. Mes parents ont leur part de responsabilité. Enfin!... Mais elle m'a fait savoir que ma mère était malade et qu'il fallait que je rentre avec elle sans délai. Or, je connais Irène. J'ai des raisons de ne pas prendre ce qu'elle dit pour paroles d'Evangile. J'ai donc demandé une communication téléphonique pour la France. Elle prétendait que cela aurait pris trop de temps et qu'il était urgent de partir sur-le-champ. Je vous le dis sincèrement, j'ai cru un moment que je n'avais plus de mère et qu'elle hésitait à me l'apprendre. La communication fut extrêmement longue à venir, en effet. Irène s'impatientait plus encore que moi. Après avoir insisté vainement pour que je fasse annuler l'appel, elle déclara brusquement: "Je crois que j'ai le temps d'aller acheter une blouse de soie. Je te rejoins ici même dans une demi-heure..." Je l'attends encore... Ce qui est une façon de parler car je ne l'ai pas attendue du tout. La conversation avec maman terminée, je ne me suis plus occupé d'elle. Tout de suite je suis parti à votre recherche. Je pensais vous trouver dans le hall... J'avais été tellement suffoqué de voir Irène venir me relancer jusqu'ici, alors qu'elle sait pertinemment que je la fuis comme la peste, que je n'ai pas eu la présence d'esprit de m'excuser auprès de vous.

—Votre mère était-elle réellement malade?

—Mais pas du tout!... J'ai été si content de la savoir en bonne santé après les terribles pensées qui avaient traversé mon esprit, qu'il n'y a plus eu de place pour la perfidie d'Irène. Maman m'a dit: "Je ne suis pas malade, non, Dieu merci, mais tu sais combien Irène tient à toi—je vous rapporte exactement les paroles de maman. Ne croyez surtout pas que je veuille faire étalage d'une conquête dont je n'ai aucune raison d'être fier—elle a trouvé ce subterfuge pour t'éloigner de la jeune fille que tu as rencontrée et dont j'ai eu le tort de lui parler."

Un sourire naissait dans les yeux de Monique.

..."Elle espérait ainsi te ramener ici sans tarder. Mais moi j'étais sûre que tu n'en ferais rien après ce qui s'était passé—je vous expliquerai ce qui s'était passé—mais il ne faut pas lui en vouloir, continuait maman, puisque c'est un peu de ma faute. Je n'aurais pas dû lui parler de cette jeune fille que tu aimes."

Le sourire de Monique s'épanouissait, tandis que Philippe concluait:

—Je ne sais ce qu'elle a compris, mais je ne l'ai plus revue.

—Comment? Au retour de l'Escurial, elle n'est pas revenue ici?

—Je ne sais si elle est revenue ici, mais ce que je sais c'est que je ne l'ai plus revue... L'Escurial, dites-vous? Que vient faire l'Escurial en cette affaire?

—C'est là qu'elle m'a emmenée.

—Par exemple!...

—M'ayant trouvée sur la terrasse, elle m'a déclaré qu'il était urgent que nous ayons toutes les deux un entretien d'une grande importance, et en dehors de votre connaissance. D'abord elle a trouvé que dans sa voiture nous aurions été suffisamment tranquilles, puis, une fois dans la voiture, elle a dit: "Je sais un endroit qui sera parfait pour ce que nous avons à nous dire..."

—Ah! ah!... Parmi ces tombeaux elle espérait ensevelir notre amour, or elle a abouti à une résurrection.

—Ce n'est donc pas vrai que vous êtes fiancés?

Le jeune homme bondit:

—Fiancés!... Elle a dit cela? C'est faux! Je le jure!...

Monique avait fait un signe affirmatif et continuait:

—...Et que je devais renoncer à vous.

—Que lui avez-vous répondu?

—Sa conduite par la suite le dit assez puisqu'elle n'a plus cherché à vous voir... Je lui ai répondu que je n'aurais consenti à renoncer à vous que si vous me le demandiez vous-même.

—Chère petite Monique! Mais alors, pourquoi n'êtes-vous pas revenue tout de suite?

—J'ai voulu vous laisser libre sans vous influencer par ma présence.

Un groom vint prévenir Philippe qu'il était demandé à la réception. Le petit employé n'avait pas précisé s'il s'agissait d'un homme ou d'une femme.

Monique était sûre que ce ne pouvait être qu'Irène. La jeune femme n'avait certainement pas abandonné la partie aussi facilement. Dès lors, la voilà partie sur le train de ses pensers amers.

Madame Rivière, entrant, vint en rompre le cours:

—On ne vous a pas vue aujourd'hui aux mantilles, Mademoiselle.

La vieille dame regarda attentivement la jeune fille au visage bouleversé et lui demanda avec sympathie:

—Auriez-vous été fatiguée?

DÉCÈS

LORETTE

M. Donat THERRIEN

A l'hôpital de Ste-Anne, le mardi 2 avril, à l'âge de 56 ans et 7 mois, est décédé M. Donat Therrien, de Lorette, Manitoba, où il vécut toute sa vie.

Le défunt laisse dans le deuil un frère, Albert, de Norwood; cinq soeurs Mmes Louis Gélineau (Berthe), Zénon Lebrun (Léoda), de Lorette, C. Moreau (Laurette), de Fort Garry, E. Therrien (Thérèse), de Dufresne et A. Boivin (Rose), de Beauséjour.

La messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé Henri Perron, curé, le lundi 5 avril. L'inhumation se fit dans le cimetière de Lorette.

Les porteurs étaient ses six neveux, MM. Lucien Boivin, Albert Moreau, Roger Gélineau, Raymond et Guillaume Therrien et Paul Lebrun. Deux autres neveux, MM. Philippe Gélineau et Daniel Lebrun firent la quête.

VAL MARIE

M. James BURNS

A Camrose, Alta, le dimanche 24 janvier, est décédé, à l'âge de 41 ans, M. James Burns, époux de Agnès Burns. Les funérailles eurent lieu le 27 janvier en l'église St-François-Xavier. L'inhumation se fit dans le cimetière de Wynyard, Sask.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Daniel et Blaine; une fille Shelley Marie; son père, M. Rosario Bergeron, de Swift Current; sa mère adoptive, Mme Louella Burns, de Shaunavon, deux demi-soeurs, Mme Robert Dickson (Angéline Bergeron), de Calgary, Alta, et Noëlla, de Val Marie; trois demi-frères, Emile, de Montréal, Gérard, de Shaunavon, et Jean-Paul, de Val Marie.

Les porteurs aux funérailles étaient MM. Emile Bergeron, Herbert Burns, Robert Dickson, Lyle Upshaw, Douglas Carlyle et Colin McLeod.

ST-BONIFACE

M. Ovila LAVOIE

A la Seigneurie, sur le chemin Dawson, est décédé le 12 avril M. Ovila Lavoie. Il laisse dans le deuil son épouse, née Aldéa Champagne; deux filles, Mme Raoul Bruneau (Rose), de St-Claude, Mme Robert Murie (Thérèse), de Winnipeg; deux fils, Jean et Arthur, de St-Boniface; un frère, l'abbé Edmond Lavoie; une soeur Mme Lina Langelier, de North Bay, Ontario, et six petits-enfants.

ST-VITAL

Mme Elisa HAMOLINE

A l'hôpital St-Boniface, le vendredi 5 mars dernier est décédée à l'âge de 87 ans, Mme Elisa Hamoline, de St-Vital. Son mari Célestin la précéda dans la tombe en 1954.

La défunte laisse dans le deuil trois filles, Mme O. Couture (Marie), Mme W. Hoslund (Marguerite où elle demeurait depuis la mort de son mari), toutes deux de St-Vital, et Mme M. Gordon (Melvina), de Lac La Hache, C.B.; un fils, Armand, du 70, av. Crystal, St-Vital; une soeur, Mme J. B. Rocheleau, de Léoville, Sask.

Les porteurs étaient MM. Louis, Paul Daniel et Raymond Couture, Laurier et Philippe Hamoline, tous petits-fils de la défunte. Le salon funéraire Desjardins était en charge des arrangements.

Des prières dirigées par l'abbé Pierre Raymond, furent récitées le dimanche 7 mars. La messe de Requiem fut célébrée le lundi, à 4 h, p.m., en l'église Ste-Marie et l'inhumation suivie au cimetière de St-Boniface.

REMERCIEMENTS

MME ELISA HAMOLINE — La famille Hamoline désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, bouquets spirituels ou envois de cartes de condoléances à l'occasion du décès de Mme Elisa Hamoline.

*****

Mme Angéline Dickson, de Calgary, désire remercier, au nom des familles Bergeron, Burns et Nystrom, toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes et de fleurs, envoi de cartes et lettres de condoléances ou de toute autre façon à l'occasion du décès de son demi-frère, M. James Burns.

*****

THERRIEN (Donat) — La famille Gélineau, le frère et les soeurs de M. D. Therrien désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie d'une manière ou d'une autre à l'occasion du décès de M. Donat Therrien. Un merci spécial aux médecins et au personnel de l'hôpital de Ste-Anne pour leur dévouement inlassable auprès du malade; à l'aumônier de l'hôpital; à l'organiste, Mme Philippe Gélineau et à la chorale de Lorette.

Mariages

LA BROQUERIE

BEAUDETTE - GRANGER

En l'église de La Broquerie le samedi 3 avril avait lieu le mariage de Mlle Liliane Granger, fille de M. et Mme Louis Granger, à M. Gilbert Beaudette, fils de M. et Mme Lucien Beaudette, de St-Jean-Baptiste. M. l'abbé F. Juneau, célébrant, était accompagné à l'autel par Lionel Gauthier et Rénald Granger, cousins de la mariée. La soliste, Mme Yolande Chandleur, cousine du marié était accompagnée à l'orgue par M. Georges Kirouac, cousin de la mariée. Les demoiselles d'honneur, Mlles Jocelyne et Laurence Granger, soeurs de la mariée étaient accompagnées de MM. Gilbert Turenne et Raymond Beaudette, ami et frère du marié.

Une réception eut lieu à la salle du centenaire. M. Olivier Beaudette, oncle du marié, était maître de cérémonies et M. Jean Granger, oncle de la mariée, proposa le toast. Au retour de leur voyage de noces au Mexique les nouveaux époux demeureront à Saint-Boniface.

LORETTE

CARRIERE - BOHEMIER

En l'église de Lorette, le 27 mars dernier, Mlle Claudette Bohémier, fille de M. et Mme Denis Bohémier, unissait sa destinée à M. Michel Carrière, fils de M. et Mme Tony Carrière, d'Iles-des-Chênes. M. l'abbé H. Perron, curé, a béni ce mariage. Le chant fut exécuté par Mlle Suzanne Jeanson, accompagnée à l'orgue par M. Norman Dugas.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Rita Bohémier, cousine de la mariée, Doris Dubois et Lynne Dagesse, amies, et la jeune Jeannine Bohémier, soeur de la mariée. M. Louis Bohémier, frère de la mariée, agissait comme garçon d'honneur. Les huissiers étaient MM. Georges Bohémier, frère de la mariée, Laurent et V. Carrière, frères du marié et Guy Lacroix.

Au retour de leur voyage de noces à Miami, E.U., l'heureux couple demeurera à St-Boniface.

Une éducation sexuelle adéquate est nécessaire

Voulez-vous déplaire? Parlez de sexualité. Les gens en sont vraiment fatigués... tellement on la leur sert à tous propos.

Livres, revues, émissions télévisées, affiches, annonces publicitaires, tout se sature de sexualité; même la chanson et la musique la tonitruent et l'électrisent. Combien les hommes et les femmes qui se pensent "normaux" de vouloir vivre sans tout ce fatras doivent avoir les nerfs crispés!

Qu'en dit la médecine? Pour une part, les problèmes psychofonctionnels en gynécologie seraient nombreux et illimités. Le Dr Jacqueline Rey ne déclare-t-elle pas que ces troubles ont souvent pour origine une culpabilisation du plaisir, une culpabilisation transférée au niveau génital? Elle dit bien que les premières règles, les premiers rapports sexuels, la ménopause sont encore vécus par les femmes de façon angoissante. Ce médecin croit que leur guérison n'interviendra que lorsqu'elles accepteront leur vie sexuelle, lorsqu'elles pourront la mener sans contrainte. Est-ce dire que les gens normaux ne connaissent pas ce qu'est la sexualité, qu'ils vivent sans réellement l'accepter, sans la comprendre?

Apparemment, oui. Il faudrait enseigner à la femme comme à l'homme ce qu'est la sexualité, car les aberrations des uns comme des unes font souffrir, tôt ou tard... et les gens qui se pensent "normaux" ne le sont peut-être pas.

En 1971, nous sommes donc à l'époque où la sexualité s'enseigne à l'école... le processus d'identification à sa sexualité étant très long, on commence par les tout-petits, dans les jardins et premières années. A Thunder Bay, Edmonton, à Saskatoon, Montréal, Ottawa, à plusieurs autres endroits les enfants reçoivent à l'école réponses à leurs naïves questions sur leurs origines, leurs devenirs. Certains parents acceptent cet enseignement avec un soupir d'approbation: "Il était bien temps!" "D'autres ouvrent les yeux:"Je croyais que nos enfants étaient renseignés à l'école!" D'autres encore s'inquiètent: "Les professeurs sont-ils préparés à cet enseignement? Comment juger de leur compétence?"

A un directeur d'école qui invitait une institutrice à suivre les cours préparatoires à l'enseignement de la sexualité au niveau du jardin, elle répondit: "Monsieur, j'ai mis au monde deux enfants sans n'avoir jamais connu de joies. Je ne puis enseigner ce que je conçois mal!" Etourdissant? Non?

Le psychiatre Harry Grantham, de l'Hôtel-Dieu de Québec, croit qu'on ne peut pas isoler la sexualité sans parler de notion de bien et de mal, de contrôle de soi, de respect de l'autre, d'engagement. Disent les experts: La sexualité, ce n'est pas la génitalité, ni la sensualité.

Source d'épanouissement ou source de problèmes, la sexualité tient compte de l'unité corps-esprit. Quand il y a accrochage, la mésadaptation est le résultat. Aussi, la Fédération canadienne des enseignants se demande-t-elle (29 janvier 1971): "Les étudiants canadiens reçoivent-ils une éducation sexuelle adéquate?" La FCE est toujours occupée à essayer d'en trouver les réponses.

Responsable de l'éducation familiale et sexuelle au Conseil scolaire des écoles catholiques de Carleton, M. Jean-Paul Cousineau (1232, rue Michel, Ottawa 7) dit ceci de la sexualité: "Voulue par Dieu dans l'oeuvre merveilleuse de sa Création, elle est une dimension importante de l'être humain. Elle est source d'état psychique, de pulsions psychologiques, de vie affective et d'amour. Elle est un prodigieux réservoir d'énergie que nous devons canaliser. Si nous orientons convenablement ce dynamisme par une éducation adéquate, nous assurerons à l'enfant une meilleure compréhension de sa vie présente et un sain acheminement vers une maturité enrichissante."

Ceux et celles qui ont été privés de cet enseignement pourront-ils enfin un jour juger de la maturité des jeunes et en profiter?

L'infirmière canadienne

Pour déterminer le sexe du foetus

LONDRES — Deux équipes de savants américains ont mis au point deux méthodes très semblables permettant de déterminer le sexe d'un foetus, révèle le magazine Nature.

Ces deux méthodes sont fondées sur la détection par un test de fluorescence de la présence du chromosome mâle Y dans les cellules du foetus. Elles ne diffèrent que par le prélèvement de ces cellules. Les chercheurs de l'école de médecine du Mont Sinaï ont poursuivi leurs expériences en prélevant les cellules dans le liquide foetal. La seconde équipe de l'Hôpital presbytérien de New York a procédé en faisant un prélèvement de cellules cervicales.

Selon le magazine, ces méthodes ont donné des résultats satisfaisants.

****

Lettre ouverte à l'homme

par: Sy et Jill Miller

JE SUIS UNE FEMME
JE suis TON épouse, TA fiancée, TA mère
TA fille, TA soeur, TON amie.
J'AI BESOIN de ton AIDE
JE fus créée pour donner à l'humanité:

GENTILLESSE
COMPREHENSION
SERENITE
BEAUTE
et AMOUR

Je trouve de plus en plus difficile le moyen de remplir ma MISSION.

Plusieurs personnes dans:
la publicité
le théâtre et le cinéma
la télévision et la radio,

ont ignoré mes qualités intérieures et se sont acharnées à me "représenter" uniquement comme symbole du SEXE.

Ceci m'humilie, détruit ma DIGNITE et aussi m'empêche de devenir ce que TU veux que JE sois:
beauté
inspiration
et amour...

AMOUR, pour mes enfants
AMOUR, pour mon mari
AMOUR, pour Dieu et la patrie

J'ai besoin de ton aide pour ME redonner MA dignité, et ME permettre de remplir le BUT pour lequel, J'ai été créée.

JE sais que TU en trouveras le MOYEN!

B.B.—Sy Miller est un chansonnier qui vit avec sa femme Jill Jackson, une actrice à Berverly Hills, Californie. Les Miller, très inquiets de la dégradation de la femme et du sexe dans l'industrie du cinéma et des autres divertissements, ont écrit cette "LETTRE OUVERTE" dans l'espoir que les gens protesteraient contre la publicité, le cinéma et la télévision. Leur "Je sais que tu en trouveras le moyen", est un engagement personnel.

TARTELETTES A LA VIANDE ET AU GOUDA

2 tasses de mélange à biscuits
1/2 tasse de lait
Fromage Baby Gouda importé de Hollande (10 onces) (1 fromage Baby Gouda servira deux personnes)
1/2 livre de boeuf haché maigre
1/2 tasse d'oignon haché
1/2 tasse de céleri haché
1 boîte de sauce aux tomates (7 1/2 oz.)

Préparer le mélange de pâte à biscuits selon le mode d'emploi donné sur la boîte. Diviser en quatre portions et abaisser la pâte au rouleau pour que chaque portion soit de la bonne grandeur pour garnir une casserole graissée individuelle (d'environ 1 1/4 tasse à 2 tasses). Couper en deux (horizontalement) le fromage de Hollande Baby Gouda (garder à la température de la pièce). Evider chaque moitié en laissant une coquille de 1/4 de pouce d'épaisseur. Placer la coquille dans la casserole sur la pâte à biscuits. Faire brunir le boeuf haché; cuire avec l'oignon, le céleri et la sauce aux tomates durant 10 minutes. Déposer sur le fromage et recouvrir avec le fromage que vous avez évidé de la coquille. Cuire dans un four à 375oF, durant 15 à 20 minutes.

N.B. le fromage qui reste peut être râpé et être utilisé comme garniture à sandwich ou mélanger avec de la mayonnaise pour faire une sauce trempette.









ST-JEAN-BAPTISTE

Festival

Cette année, le festival de musique sud-manitobain se divisait en deux sessions: "élémentaire", du 22 au 26 mars; "junior" du 26 au 30 avril. Plusieurs élèves de St-Jean-Baptiste ont participé aux diverses classes de piano et de chants durant la première session tenue à Altona.

Voici les noms des pianistes: Paulette Tessier, Margaret Clubb, Guy Dorge, Lise Sabourin, Jacqueline Touchette, Diane Benjamin, Michel Fillion, Nicole Fillion, Nicole Desautels, Line Aquin, Lynne Dupuis, Colette Trudel, Monique Sabourin et Mona Duval. Chanteuses: Lynne Valcourt, Louise Dupuis, Jacqueline Touchette, Paulette Tessier, Mona Duval et Line Aquin.

Les juges de Winnipeg étaient Mme E. Gislason pour la musique instrumentale, et Mme M. Butterworth pour les chants.

Félicitations à tous les élèves, spécialement à Line Aquin, fille de M. et Mme Léo Aquin, de Ste-Elisabeth, gagnante d'un trophée. Merci aussi au professeur de ces artistes en herbe, Soeur Agathe Dorge, s.n.j.m., pour son magnifique travail d'entraînement musical.

Mentionnons ici les élèves qui ont obtenu la note "grande distinction" au festival de Winnipeg en mars: Normand Touchette, Mona Duval et Paulette Lavallée.

Dernièrement, Soeur Agathe se rendait à Flin Flon, Manitoba, à titre de juge pour les classes élémentaires de piano.

Boîte à chansons

La Boîte à chansons, qui eut lieu à St-Jean-Baptiste les 3 et 4 avril fut un véritable succès. Des jeunes amateurs de Ste-Agathe, Morris, Ste-Elisabeth, St-Joseph, Letellier et St-Jean-Baptiste interprétèrent avec brio des chansons de Ginette Reno, Renée Claude, Renée Martel, Georges Dor, Nana Mouskouri, Mireille Mathieu etc.

Le succès remarquable de ces deux soirs est dû au travail et à l'imagination de Soeur Simone Parent et ses aides ainsi qu'à l'orchestre de Lorette comprenant Ron. Tremblay, Al. St-Mars, Joe Lacasse, Sr Jeannine Vermette, et Mlles Jocelyne Beaudette et Arlette Comeault.

M. Léo Létourneau agissait comme maître de cérémonies, et Mmes Paul Comeault et Denis Fillion préparèrent un délicieux goûter.

Sincère remerciement à M. Emile Godard pour les mille et un services rendus ainsi qu'aux amateurs suivants qui prirent part au programme: Jacqueline Barnabé, Raymonde Lafond, Réjane Sabourin, Jocelyne Beaudette, Lorraine Ayotte, Nicole Brémault, Claude Fillion, Joële et Suzanne Brémault, Berthe Dupuis, Brémault, Berthe Dupuis, Léo Létourneau, Nicole La-Marcelle Lavallée, Evelyne Lafond, Cécile Bissonnette, Doris Champagne, Diane Collette, Jocelyne Beaudette, Pauline Comeault, René Lavallée, Gisèle Fillion, Denise Champagne, Estelle Brais, Hélène Courcelles, Gisèle Ayotte, Jeannette Marion et Lise Brémault.

14.5 millions de boisseaux de blé manitobain vendus au Brésil

OTTAWA – La signature d'un contrat en vertu duquel la Commission canadienne du blé vendra 400,000 tonnes métriques (14.7 millions de boisseaux) de blé à la Commission du blé du Brésil a été annoncée le 1er avril par M. Otto E. Lang, ministre de tutelle de la Commission canadienne du blé.

Il s'agit de blé no 4 du Nord du Manitoba d'une valeur approximative de $27 millions et dont l'expédition devra se faire entre les mois de mai et de septembre 1971 à partir de ports du Saint-Laurent.

Ce contrat fait partie d'un accord à long terme annoncé le 29 mai 1970 et en vertu duquel le Brésil s'est engagé à acheter au Canada de 900,000 à un million de tonnes métriques de blé au cours d'une période de quatre ans. Le Canada a expédié 300,000 tonnes de blé au Brésil au cours de la première année de cet accord.

M. Lang a affirmé que ces ventes n'auraient pas été possibles si le Gouvernement n'avait pas révisé et élargi les cadres des termes de crédit visant à améliorer la situation concurrentielle du blé canadien dans les pays en voie de développement.

Lorette

Thé annuel

Le thé annuel de la paroisse de Lorette, le dimanche 4 avril, fut un véritable succès. Les gagnants de la loterie furent Louis Fisette, du Parc Windsor; Ginette Jolicoeur, de St-Boniface; Mme Eugène Gobeil, de Lorette; Lucie Grégoire, de Lorette, Mme M. Chaudouet; Mme Roger Gauthier et Mme Clémentine Dugas. Les autres gagnants furent Mmes Rosa Therrien, Joséphine Turcotte, René Raymond, Blanche Bohémier, Suzanne Désorcy, Liliane et Paulette Lansard. Le prix d'entrée échut à Mme Elzéar Ferland.

Mmes Laurette Durand et Emilie Jolicoeur, organisatrices du thé, remercient les verseurs, les personnes qui ont donné des articles pour la loterie et tous ceux qui ont contribué au succès de ce thé d'une façon ou d'une autre.

Les Intrépides en tournée de concerts

Le samedi 3 avril, vers 9 heures du matin, les Intrépides partaient en autobus pour une tournée de concerts dans deux centres manitobains. Le premier concert fut présenté dans le beau pays de St-Lazare, petit village coquet entouré de magnifiques collines et peuplé de gens d'une hospitalité formidable.

La chorale donna un concert dans l'église à 3 h 30 de l'après-midi pour les enfants et chaque membre se dirigea ensuite dans une famille pour le souper.

A 8 h 30 le choeur chanta dans l'église devant un auditoire sympathique de quelque deux cents personnes. Après le concert, choeur et auditoire descendaient au sous-sol de l'église pour une veillée en famille où chacun chanta sa petite chanson et où le plaisir ne manqua pas.

Les familles de St-Lazare recevaient ensuite les Intrépides épuisés dans leurs demeures pour une bonne nuit.

Plusieurs chanteurs ont eu la chance, avant leur départ, de visiter les beautés de St-Lazare et ses environs.

C'est avec le regret d'un séjour trop vite passé qu'on se quittait vers 1 h 30 p.m.

Gens de St-Lazare, les Intrépides vous remercient du fond du coeur pour les avoir si bien accueillis. Vous méritez bien que des groupes culturels se dérangent pour vous visiter puisque vous savez si bien en profiter. On entendit plusieurs chanteurs formuler le voeu d'y revenir chaque année.

Après un autre trajet de 4 heures en autobus, les Intrépides arrivaient à Elie où, après avoir pris le souper, ils donnèrent leur deuxième et dernier concert de la tournée à l'école secondaire.

Environ deux cents personnes y assistaient, et l'auditoire était des plus chaleureux. Là aussi on ne nous laisse pas partir sans un café-rencontre. Vers 11 h 30, les Intrépides, encore pleins d'énergie, faisaient le dernier trajet vers Saint-Boniface.

Ce fut un week-end enrichissant qui nous permit de bien connaître nos hôtes et de leur donner le meilleur de nos connaissances musicales.

AVIS IMPORTANT

TARIFS DES AVIS DE DÉCÈS ET DES FAIRE-PART DE FIANÇAILLES ET DE MARIAGE

On est prié de noter qu'à compter du 14 avril 1971 LA LIBERTE ET LE PATRIOTE exigera un tarif pour la publication des avis de décès, des faire-part de fiançailles et de mariages et des compte-rendus de funérailles ou de mariage.

Cette décision a été prise à la suite de consultation auprès d'experts en publication. De nos jours, aucun journal, quelle que soit sa situation financière, n'a les moyens de publier gratuitement les avis de décès, les notices nécrologiques et les faire-part.

TARIFS

AVIS DE DÉCÈS; $2.00 ($5.00 avec photo).
FAIRE-PART DE FIANÇAILLES: $2.00 ($5.00 avec photo).
FAIRE-PART DE MARIAGE: $2.00 ($5.00 avec photo).
COMPTE RENDU DE MARIAGE OU DE FUNÉRAILLES: 50 ¢ le pouce colonne.

Chronique de CBWFT

CINEMA

Ceux qui se passionnent pour les peuples primitifs, pour l'aventure, ceux qui ont aimé "Me no savey", documentaire de Daniel Bertolino présenté aux "Beaux Dimanche" se retrouveront en Nouvelle-Guinée, avec le film en couleur "le Ciel et la boue" qui sera à l'affiche du Cinéma du samedi 17 avril à 23 h 35 à Radio-Canada.

Il s'agit d'un documentaire, réalisé par Pierre-Dominique Gaisseau, qui, à la tête d'une petite équipe de cinéastes et d'ethnologues, a entrepris de traverser l'île du sud au nord. Cinq Blancs, soixante Papous-porteurs et quatre soldats d'escorte ont ainsi parcouru 1600 kilomètres, à pied, en radeau ou en pirogue, pour franchir cette zone d'inconnu total et rencontrèrent sur leur route plusieurs peuplades pygmées, pour la plupart, qui consacrent le plus clair de leur temps à la chasse aux têtes et au cannibalisme.

DOSSIERS

COMMENT SE PORTE L'INDUSTRIE DU TEXTILE CHEZ NOUS?

Les dimanches 18 et 25 avril à 22 h 30, deux émissions sur l'industrie du textile au Canada à CBWFT, Canal 3.

L'équipe de "Dossiers" dressera, lors de la première émission, celle du 18 avril, une sorte de bilan de notre industrie du textile. Il sera question de l'industrie du textile en général, ce qu'elle est, quels sont son rôle et son importance dans le domaine commercial ainsi que dans l'économie du pays.

Au cours de la seconde émission sur l'industrie du textile, le 18 avril, les invités de "Dossiers", propriétaires de compagnies, représentants du patronat et des ouvriers, experts dans toutes les questions concernant le textile, traiteront de la situation de cette industrie dans notre économie. Ils parleront tour à tour des problèmes actuels, de la rentabilité de l'industrie du textile et du sort des travailleurs en ce domaine. Ce tour d'horizon permettra aux téléspectateurs de se faire une plus juste idée des prises de position et de la politique des industriels, du monde ouvrier et des gouvernements face à l'avenir de cette industrie considérée comme une des industries majeures du Canada.

TELEVISION

L'ECOLE DOIT-ELLE INTERVENIR DANS L'EDUCATION SEXUELLE DE L'ENFANT?

Les adolescents s'interrogent-ils?

Faute d'une intervention appropriée des milieux éducatifs — famille et école — l'éducation sexuelle des enfants est souvent formée par des sources d'information externes, c'est-à-dire par des camarades, des revues, le cinéma, etc., et souvent ces sources n'ont aucun but éducatif, mais exploitent la curiosité des jeunes pour des fins strictement commerciales.

Face à cette situation, on commence à s'entendre, un peu partout dans le monde, sur le fait que l'école pourrait jouer un rôle plus important. On parle de plus en plus de l'opportunité d'introduire l'éducation sexuelle, sous une forme ou sous une autre, dans le système scolaire.

Cependant, l'école ne pourra jouer ce rôle que si la société est disposée à le lui confier. En Suède et en Tchécoslovaquie, par exemple, on a déjà intégré l'éducation sexuelle dans les programmes scolaires. Dans d'autres pays, comme les Etats-Unis, elle commence déjà à se faire sur une base systématique. Au Canada, on compte un nombre considérable d'expériences pilotes, et les milieux responsables de l'éducation travaillent pour introduire l'éducation sexuelle dans les écoles.

La troisième émission de "Dossiers" sur l'éducation sexuelle traitera de l'opportunité de l'école dans l'éducation sexuelle, des caractéristiques propres à l'éducation sexuelle scolaire ainsi que des aptitudes et de la formation des enseignants en ce domaine.

L'animateur Raymond Charette s'entretiendra avec des professeurs, des élèves de la régionale des Deux-Montagnes (Oka) et avec un groupe de parents.

Cette émission, intitulée "Le Milieu scolaire", sera télévisée à Radio-Canada, le lundi 19 avril à 18 h 30.



HANS CHRISTIAN ANDERSEN

Comédie musicale réalisée par Charles Vidor.

C'est une vision bien fantaisiste que ce film présente du célèbre écrivain norvégien. Le récit n'est d'ailleurs que prétexte à chansons et danses dans de jolis décors d'un irréalisme apprêté. Les séquences de ballet ont été chorégraphiées avec goût par Roland Petit et font bien ressortir le talent de Zizi Jeanmaire. Danny Kaye est toujours aussi sympathique dans un rôle où il est pourtant plus retenu que d'habitude.

Enfin cette comédie musicale met en valeur la gentillesse de son héros.

A NEW LEAF

Comédie écrite et réalisée par Elaine May, d'après une nouvelle de Jack Ritchie. Principaux interprètes: Walter Matthau, Elaine May, George Rose.

Henry Graham se rend compte un jour qu'il a dilapidé la fortune héritée de son père. Pour continuer son train de vie il ne lui reste qu'une solution: épouser une jeune fille riche quitte à s'en débarrasser après le mariage. Il jette son dévolu sur Henrietta Lowell, type de maladresse et de timidité. Henry n'a pas de difficulté à poursuivre son plan de conquête, mais la dévotion que lui manifeste Henrietta vient à bout de son égoïsme.

Une intrigue un peu désuète, qui ne manque pas de charme. Cette aimable comédie montre l'éclosion de sentiments généreux chez un homme dont la conduite est habituellement dictée par un égoïsme forcené.

COLD TURKEY

Comédie satirique réalisée par Norman Lear.

Un marchand de tabac, Grayson, offre à l'instigation d'un agent publicitaire une somme étonnante en prix à la municipalité américaine dont tous les habitants cesseront de fumer pendant un mois. La petite ville d'Eagle Rock, en Iowa, relève le défi sous l'impulsion du révérend Clayton Brooks qui parvient non sans peine à engager chacun des 4,800 habitants dans l'aventure. L'épreuve s'avère dure pour les citoyens d'Eagle Rock, d'autant plus que les mandataires de Grayson s'efforcent de les faire manquer à leur engagement, mais elle apporte à la ville et au révérend Brooks en particulier une notoriété nationale.

Idée fort originale. Les travers et les faiblesses des nombreux personnages donnent matière à de nombreux gags.

Cette comédie satirique inégalement réussie, fait la critique de l'esprit de la société américaine. Un ministre protestant y est présenté sous un jour caricatural assez défavorable.

******

DEFINITION DU MOT CERCLE: Rendez-vous d'amis qui viennent s'amuser à s'ennuyer ensemble.

SON ET LUMIÈRE

AU M.T.C.

"Little Murders" de Jules Feiffer est à l'affiche au Manitoba Centre jusqu'au 24 avril.

C'est une pièce qui présente des points de vue et veut créer une atmosphère plutôt que de raconter une histoire. On veut nous montrer jusqu'où peut conduire l'indifférence des grandes villes, cette lutte pour survivre au milieu de la violence, cet effort pour rester sain d'esprit dans un monde de sadiques. Le salut réside-t-il dans le statu quo ou dans la destruction de "l'establishment"? Tout ce qu'on nous dit c'est qu'il faut faire quelque chose sinon il nous faudra jouer le jeu et tuer pour vivre.

Keith Turnbull en a fait la mise en scène. Le premier soir, il y avait des longueurs et la mise en scène était statique. On avait l'impression que M. Turnbull ne savait pas quelle interprétation donnée à la pièce. Le décor signé William Ritman, quoique élaboré, était médiocre. Les costumes de Doreen Brown manquaient d'imagination et avaient l'air choisi à l'aveuglette. En somme, le côté technique était décevant.

Les comédiens, à part Peggy Mahon, étaient à une dimension. C'étaient des personnages sans nuances, sans couleurs. Seul Peggy Mahon a eu des moments où l'on croyait à son personnage et sympathisait avec lui. La plupart du temps les autres personnages semblaient marcher et parler dans le vide. Souvent on avait de la difficulté à les entendre.

Enfin "Little Murders" est une pièce difficile. Elle n'est pas très bien construite et le texte est parfois lourd.

Espérons que la saison '71-'72 sera meilleure. D'après la liste de pièces proposées elle promet d'être intéressante.

LE R.W.B.

Le Ballet Royal de Winnipeg connaît présentement des moments difficiles. Il est possible qu'il ne reçoive pas cette année une subvention du Conseil des Arts. Ce serait dommage s'il fallait contremander un seul des spectacles de la saison prochaine, car elle s'annonce des plus excitantes. Il y aura cinq spectacles au cours de l'année, le cinquième étant présenté par la troupe Alvin Alley des Etats-Unis. Cette troupe a été acclamée dans le monde entier pour son genre unique basé sur les "negro spirituals" et le jazz populaire.

Ceux qui prennent un billet de saison ne seront pas déçus et auront la chance de gagner un voyage pour deux en Australie en plus de bénéficier d'un rabais de 30 à 47 pour cent.

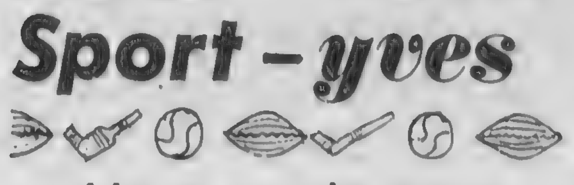
La saison '71-'72 nous réserve aussi des ballets nouveaux tels que "The Ecstasy of Rita Joe". Si l'on en juge d'après la saison '70-'71 "variété et qualité" semblent être le mot d'ordre au Ballet Royal de Winnipeg.





Chronique

par Yves Fortier



Un peu de tout

La belle saison nous amène à parler d'un peu de tout: le soleil, la chaleur, les fleurs, les sorties, les vacances..., la coupe Stanley et le baseball. Laissons de côté le soleil et les vacances puisque nous aurons suffisamment l'occasion d'en reparler, et portons surtout notre attention sur les deux derniers items:

La coupe de Lord Stanley.

Les séries éliminatoires ont débuté la semaine dernière dans quatre villes américaines, et ceux qui avaient prédit des victoires faciles de Boston, New York, Chicago et Saint-Louis ont vu leurs prédictions s'avérer toutes, ou presque fausses. Les Canadiens ont resserré leur défensive et ont pu, de cette façon, surprendre les franc-tireurs de Boston; du côté des montréalais, le gardien Ken Dryden, un étudiant en droit, est venu de nulle part pour défendre la forteresse du tricolore avec l'assurance d'un "vieux", pour ainsi devenir la grande étoile de l'équipe montréalaise. Du côté des Bruins, Bobby Orr, à part sa rage de la première partie, s'est signalé en comptant des buts comme lui seul sait le faire. Au moment où ces lignes sont écrites, la série est égale 2-2, et, malgré mon support frénétique vis-à-vis de l'équipe de Montréal, les Bruins devraient l'emporter dans la série en 7 parties; j'espère de tout coeur me tromper.

La série New York-Toronto a donné lieu à du jeu passablement rude, surtout à la deuxième partie alors que les joueurs des deux clubs ont perdu leur sang-froid et Bernard Parent, son masque. Les Leafs surprennent beaucoup dans cette série à cause de leur mise en échec serrée, ce qui empêche les new yorkais de compléter leurs jeux. Je crois cependant que la force défensive des Rangers devraient permettre à ces derniers de gagner la série également en sept parties.

La série "C" opposant Chicago à Philadelphie est maintenant chose du passé, et le résultat n'a surpris personne. Les Hawks, avec les Hull, Papin, Martin, Maki formaient un club vraiment trop puissant pour les Flyers, bonne équipe mais trop inexpérimentée. Les Hawks sont maintenant au repos, attendant d'affronter le vainqueur de la série Rangers-Leafs. Les North Stars du Minnesota ont prouvé dès le début de leur série contre Saint-Louis, qu'ils pouvaient causer des surprises; ils ont dans leur alignement des jeunes bien décidés: Jude Drouin et Danny Grant, par exemple, démontrent qu'ils peuvent patiner tandis que l'équipe peut se fier sur l'expérience des Worsley, Harris et Rousseau et Bill Goldsworthy, champion compteur dans les séries, il y a deux ans. Je prévois une victoire des North Stars en sept parties.

Nous pourrions ici anticiper et parler des séries semi-finales et finales, mais nous en reparlerons en temps et lieu.

* * *

L'historique "Paly-Ball" a retenti la semaine dernière, marquant ainsi le début d'une autre saison dans les ligues majeures de baseball. Les clubs à surveiller cette saison dans la nationale: Pittsburgh, Chicago, Saint-Louis et New York et, dans l'américaine, les champions de l'an dernier, Baltimore. Le gérant des Expos de Montréal, Gene Mauch, croit que Pittsburgh possède la meilleure formation et que ceux-ci seront les plus sérieux aspirants, au championnat. Parlant des Expos, on se souvient que le gérant Mauch avait prédit 70 victoires pour son club l'an dernier et que ses joueurs avaient dépassé cet objectif. Cette année, l'objectif de Mauch: 81 victoires. Notons que l'an dernier, les Pirates de Pittsburgh avaient remporté 89 victoires et le championnat de la division dans laquelle évoluent les Expos; c'est donc dire que Mauch prend son club au sérieux.

DES CHIFFRES

Plusieus amateurs de hockey se posent souvent des questions concernant les séries éliminatoires de la coupe Stanley, par exemple, quel est le meilleur compteur de tous les temps, celui qui a été le plus puni, etc. Donc voici quelques chiffres en excluant, bien sûr, les séries présentement en cours.

Les cinq meilleurs compteurs de tous les temps: Gordie Howe (67-91-158), Jean Béliveau (73-81-153), Maurice Richard (82-44-126), Bernard Geoffrion (58-59-117), Dickie Moore (46-64-110).

Les meilleurs compteurs au cours des cinq dernières années: 1969-70: Phil Esposito, 13-14-27; 1968-69: Phil Esposito, 8-10-18; 1967-68: Bill Goldsworthy, 8-7-15; 1966-67: Jim Papin, 7-8-15; 1965-66: Norm Ullman, 6-9-15.

Les cinq joueurs les plus punis dans les séries: John Ferguson (224 m.), Gordie Howe (218 m.), Ted Lindsay (194 m.), Maurice Richard (188 m.), Jean Béliveau (183 m.).

Quelques Records individuels: Le plus de points dans les séries: Gordie Howe (158), Jean Béliveau (154), Maurice Richard (126).

Le plus de buts dans les séries: Maurice Richard (82), Jean Béliveau (73), Gordie How (67).

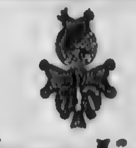
Le plus d'assistance dans les séries: Gordie Howe (91), Jean Béliveau (81), Alex Delvecchio (69).

Le plus de tours-du-chapeau: Maurice Richard (7), Geoffrion-Ullman-Esposito (3), Kennedy-Bentley-Blake (2).

Le plus de buts vainqueurs: Maurice Richard (18), Bernard Geoffrion (14), Gordie Howe (11).

Le plus de buts en surtemps: Maurice Richard (6).

Le plus de buts sur un jeu de puissance: Jean Béliveau (24), Bernard Geoffrion (21), Bobby Hull (17).



Chevaliers de Colomb

Conseil d'Etat du Manitoba

Tirage Inter-Conseil

Gagnants

1er prix: ED CHABOT, Elie, Man.
2e prix: M. McGOUGAN, Winnipeg 9
3e prix: M. J. OKRAINEC, Lac-du-Bonnet, Man.
4e prix: JOHN CHEVALIER, Bruxelles, Man.
5e prix: EDITH HYSLOP
6e prix: P. WOROBEC, Winnipeg 10
7e prix: MARY HORVATH, Winnipeg 13
8e prix: V. KASTALANYCK, Winnipeg, Man.
9e prix: J. KLASZ, Winnipeg 3
10 prix: P.D. HORECZY, East Kildonan
11e prix: S. HEYTENS, Birtle, Man.
12e prix: L. VEILLEUX, Pine Falls, Man.
13e prix: ELSIE ZARICHNEY, East Selkirk, Man.
14e prix: E. J. McPIKE, Winnipeg 5
15e prix: JAMES HAYES, Winnipeg 5
16e prix: CAM VER PLAETSE, St-Vital

Notules sportives

La grande étoile des Canadiens à date dans la série contre Boston est sans doute le gardien de buts Ken Dryden. Peu de gens connaissent Dryden. Son état civil nous dit qu'il a 23 ans, marié, sans enfant et habite New York. Il est natif de Hamilton et avait un an lorsque ses parents déménagèrent à Toronto. Présentement, il est étudiant en droit à l'Université McGill de Montréal où il complète sa dernière année; l'an prochain, il sera avocat-stagiaire. Ses états de service dans le hockey nous indiquent qu'il a joué deux ans junior "B" dans la région de Toronto et ensuite quatre ans à l'Université Cornell (près de Boston). Il a aussi gardé les buts de l'équipe nationale du Canada durant une saison. Son frère, Dave Dryden est de sept ans plus âgé que lui et joue à Buffalo.

On sait que la série New York-Toronto est la série où l'on retrouve du jeu rude.

La bagarre générale de la semaine dernière a permis aux deux clubs d'établir une nouvelle marque: l'arbitre a, en effet, imposé un total de 160 minutes de punitions, abaissant ainsi l'ancienne marque de 154 minutes qui datait de 1966, lors d'une série entre Montréal et Toronto.

PARTIE DE CARTES

Le dimanche 25 avril à 8 h du soir, aura lieu au gymnase Notre-Dame une grande partie de cartes organisée par les Chevaliers de Colomb et les Filles d'Isabelle de Saint-Boniface; les recettes serviront à aider le Camp Notre-Dame et d'autres oeuvres de charité. Les billets sont de 50 cents. On offrira un prix de présence de $10.00 et de nombreux prix de valeur. On servira aussi un goûter.



Raymond Goulet: Un homme à multiples talents

Raymond Goulet est québécois. Il est à Winnipeg depuis 10 ans, étant venu en 1961 pour joindre la compagnie de ballet de Winnipeg. C'est un homme énergique, amusant, parfois même bouffon. Il aime rire et faire rire ceux qui l'entourent. C'est aussi un homme à talents divers. Danseur, écrivain, bijoutier, il a étudié les beaux-arts, fait de la télévision et du théâtre. Présentement il travaille chez Eaton's dans le "Display Department", danse avec les "Contemporary Dancers", enseigne la danse, fait de la bijouterie et trouve encore le temps d'écrire. En le voyant, on pourrait dire que c'est un "original", mais je vous assure que c'est un "original" bien sympathique... et qui aime les chats.

Comment qualifie-t-il sa vie à Winnipeg? Comme étant presque sédentaire.

– "Pour vivre je travaille chez Eaton comme décorateur, un travail quotidien, mais qui est vaguement créateur... pas trop, assez intéressant quand même parce qu'on est pas assis dans un bureau. On se promène, on observe, on pense. Là-bas on défait sans arrêt. On monte quelque chose puis quand on a fini on le défait. Pour moi c'est important parce que je vois là une brisure avec la routine que je déteste tant. Mais je vis aussi de la danse. J'enseigne ici et à Grand Forks où je suis professeur attitré."

Est-ce que vous vous considérez encore québécois?

—"On vit là où ça fait notre affaire. Il arrive qu'en ce moment c'est Winnipeg. Je me sens très Manitobain dans un sens. Après 11 ans, c'est normal que j'aie subi l'influence du milieu... qui n'est pas français, ni complètement anglais. J'ai beaucoup d'amis avec qui je peux parler français. Et puis les anglais que je connais ici sont assez spéciaux. A cause de mon travail comme danseur je suis exposé à un monde assez intéressant."

Comment en êtes-vous arrivé à vous installer à Winnipeg?

—"Je suis venu ici en '61 parce que le Ballet Royal de Winnipeg m'offrait un contrat. C'était la première fois que je recevais un contrat pour une saison complète. Jusqu'à ce moment-là, les seuls contrats avaient été pour un spectacle à la fois. A Montréal c'était comme ça pour tout le monde. J'ai dansé avec les Grands Ballets où les contrats n'étaient jamais plus que pour huit semaines. Alors, il fallait faire de la télévision. J'ai même fait du théâtre avec le Nouveau Monde. Jean (Gascon) avait inventé un nouveau rôle dans la pièce "Venise Sauvée" et il avait pensé à moi pour le créer. C'était formidable comme expérience. Mais je n'étais pas comédien. Je faisais cela en passant. De fil en aiguille je suis allé à New York en '57 pour la publication de mon livre "L'Ane de Carpisan" (un extrait a été publié dans l'"Anthologie de l'humour au Québec"). Et puis ça eu des répercussions assez mauvaises pour moi, c'est-à-dire que j'ai été banni de Radio-Canada. On n'a plus voulu m'engager seul. On m'a dit franchement que je n'avais plus rien à faire là-bas. A cette époque si on ne travaillait pas à Radio-Canada, on ne pouvait pas survivre. Alors j'ai eu envie de joindre une compagnie. J'ai oublié mes petits problèmes de littérature et je suis allé à New York avec une bourse de l'école Joffrey. Puis Arnold Spok m'a demandé de venir à Winnipeg. Au départ j'ai trouvé ça terrible, cette ville si morne, si triste et puis l'été est arrivé...".

Que faites-vous en tant qu'écrivain?

—"J'ai fait une version nouvelle de "l'Ane de Carpisan" qui devait être publiée bientôt, malheureusement, le bonhomme qui s'en occupait est ou était en prison pour sa participation dans le F.L.Q. Il a insisté à publier ce livre parce qu'il y voyait la politique qu'il poursuit d'une façon comique. A part ça, j'ai écrit quelques pièces de théâtre. Les premières sont pour s'amuser, un point c'est tout. Maintenant elles sont plus sérieuses. Mais dès la saison prochaine je compte avoir le temps d'écrire plus activement."

Et la bijouterie?

—"C'est un passe-temps. J'en fais quand le coeur m'en dit. J'ai étudié à Rimouski à l'école d'Arts et de Métiers. Pendant deux ans, j'ai fait de la céramique, de la peinture... pour me cultiver. C'était mon premier contact avec les arts. Et là, j'ai appris la technique des émaux, l'émail sur cuivre. Et voilà six ans, j'ai recommencé pour m'amuser. Puis un jour j'ai découvert qu'on pouvait faire la même chose avec des fils d'argent. Tu tortilles ça un peu et ça fait des dessins. Finalement je me suis aperçu qu'on pouvait le souder. Alors j'ai acheté un bouquin qui disait comment souder l'argent, le scier, le tenailler, le polir et en faire es pièces."

Que faites-vous en fait de bijouterie à présent?

—"Ayant appris seul j'ai commencé par des choses simples. Maintenant que j'ai un peu plus de technique je complique les choses. Un joaillier s'amuserait beaucoup de me voir travailler. Il trouverait ça naïf, sans doute, et c'est ça qui est formidable. Moi, j'aimerais aller plus loin de ce côté-là juste pour ma satisfaction personnelle. Présentement, il y a pas mal de ma bijouterie qui circule parce que le prix est assez modique. Depuis quelque temps je fais surtout des colliers, des broches, des pendants et puis beaucoup de bagues et, dans certains cas, des bracelets.

Aimeriez-vous faire autre chose que des bijoux?

—"Ce qui m'intéresse de plus en plus c'est faire de la petite sculpture en cuivre, en argent, en bronze avec une torche acétylène. Des espèces de bijoux, mais gros et qui ne veulent rien dire. Des formes abstraites qui sont juste jolies."

Comment concevez-vous vos bijoux?

—"Je ne peux pas me plier à des demandes, n'ayant pas de discipline dans ce métier. Alors je fais un bijou et si la personne ne l'aime pas, elle n'est pas obligée de l'acheter, c'est jamais arrivé. Mais au départ je ne sais pas ce que va avoir l'air la pièce. Pour moi ce qui est très important c'est la personnalité de la personne qui va porter le bijou. Si tu vois la personne tu fais un bijou qui lui ressemble, c'est automatique.

Quels métaux travaillez-vous?

—"Seulement l'or et l'argent. Car pour moi un bijou est essentiellement en or ou en argent. Je suis très vieux jeu de ce côté-là. Pour moi, s'il n'y a pas l'élément précieux-métal précieux et pierre précieuse ou semi-précieuse – au départ, ce n'est pas un bijou. Un bijou est un symbole, c'est un ornement qui montre la qualité de la personne qui le porte. Par exemple, les paysans mexicains portent leur fortune sur eux, même quand ils travaillent dans les champs."

Est-ce que vous suivez une mode?

—"Non. Ce que je fais n'est pas moderne; ça se faisait en 1914. J'aime la ligne simple et le ton plat. Il y a une certaine sévérité dans mes bijoux parce que j'aime beaucoup la symétrie. C'est important pour moi la symétrie. Pour la forme libre il faut vraiment être très bon. Je n'en ai pas vu beaucoup qui me plaisait. Ce que je fais est traditionnel."

Raymond Goulet aime faire des bijoux, c'est sans doute à cause de cela qu'il réussit si bien. Ses bijoux sont un peu comme lui, originaux, simples et malgré leur apparente sévérité, un brin fantaisistes.

Irène Mahé

LES PETITES ANNONCES

Composez: 247-4823 ou 247-4824



de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.
Dernier délai: lundi midi

TARIF : 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire : 2 ¢ le mot. Minimum : $0.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte.

A VENDRE

Dans village de St-Pierre. Maison: 2 chambres à coucher, Eau, égouts, grand lot, taxes basses. Près de Winnipeg. Composer: 489-6503
50A-591-3 C

ST-PIERRE - 10 lots sur rue Préfontaine, près hôpital. Eau courante. Aussi, "trailer" à 2 roues, semoir "PLanet" pour jardin et maisonnette de camping pour camion. Composer: 247-7384.
50-589-JNO.

Moto-neige "Sno-Prince" 1971, gagnée lors d'une loterie. Composer: 233-5507.
2-605-3 C.

A VENDRE OU A LOUER
Maison de 3 chambres à coucher, cuisine, salle à manger, salon, lot: 50' x 125'. 185, rue Berry. Pas d'agent S.V.P. Composer: 832-6204 ou 233-3843.
1-601-2 C.

A LOUER

Chambre meublée pour homme qui travaille ou étudiant. Facilités de cuisine. Libre. Composer: 233-5268.
2-606-4 C.

Logis de 2 pièces entièrement meublé et privé. Près hôpital St-Boniface. Pour dame tranquille. Composer: 233-1923.
2-602-J.N.O.

DIVERS

ON DEMANDE. Jeune dame avec un enfant ou personne plus âgée pour tenir compagnie à une dame qui peut prendre soin d'elle-même. Logis privé et pension inclus. Rémunération en plus si la personne désire faire travaux de ménage. Ecrire à: R.F. Laliberté, 534, Greenwood Place, Winnipeg 10,
2-604-3 P.

ERNEST VOUS OFFRE.
Musique variée enregistrée sur disques et ruban sonore, convenant à toute occasion. Pour vous en procurer appelez Ste-Agathe: 882-2323.
2-603-2 P.

DESIRE ACHETER comptant du propriétaire, bungalow ou maison 1 1/2 étage, à St-Boniface ou Norwood. 3 chambres à coucher, grand lot et en bon état. S'adresser à: C.P. 43, Norwood Grove, Man.
50A-590-3 C

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
369 boul. Provencher

A VENDRE

RUE DESCHAMBAULT

Maison 4 pièces, 2 chambres à coucher, salle de récréation, grande cuisine. Très belle localité. Pour plus d'informations appelez: Marcien Bergeron: 452-6959.

RUE TACHE

Duplex en stuc, complètement rénové. Garage. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

NORWOOD.

Enfield Crescent. Triplex. Revenu mensuel: $290. Lot: 70' de frontage. Bel emplacement. Termes faciles.

RUE NOTRE-DAME.

Maison: 4 pièces, 2 chambres a coucher. Lot: 33' x 122'. Prix: $7,000. A termes si désiré.

RUE JEANNE D'ARC

Belle maison de famille. 4 chambres à coucher, salle de récréation, garage, beau lot. Doit être vendue immédiatement. Pour plus d'informations appelez: Marc Bergeron: 452-6959.

POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSER:
BUREAU: 233-1773
LE SOIR: 233-5874

36-483-JNO.

KLEM'S CATERING

Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.

MONUMENTS, PIERRES ET DALLES TOMBALES

Voyez la plus grande exposition du Sud du Manitoba. Choix de modèles, de couleurs et de matériel. Epargnez 30 p.c. plus base gratuite. Nous acceptons de vieux monuments en échange, taillons les inscriptions.
Swan Lake Memorials. C.P. 204.
Téléphone: Swan Lake, Man: 836-2732.

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
ST-BONIFACE
A VENDRE

ST-BONIFACE CENTRE
Epiceries et viandes. Logis attenant: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chiffre d'affaires annuel: environ $56,000. Marchandise: environ $4,000. Accessoires modernes. Hypothèque ouverte à 7 p.c. Plus d'informations seront données aux personnes intéressées.

ST-BONIFACE CENTRE
Propriété commerciale. Inclus un restaurant. Entreprise de viandes en boîte et en vrac. Logis moderne attenant: 5 pièces, 3 chambres à coucher, salle de récréation. Restaurant loué actuellement. Propriétaire vendrait la propriété seulement ou le tout si désiré. Considérerait échange sur maison à St-Boniface.
Toute autre information sera donnée aux personnes intéressées.

CHEMIN STE-MARIE.

A quelques centaines de verges au sud du chemin no 1. Environ 10 acres partiellement boisées. Petite maison et quelques autres bâtiments. Toutes informations seront données aux personnes intéressées.

RUE DE LA MORENIE

Doit être vendu. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher, sous-sol complet partiellement fini. Garage double. Prix: $13,500. Possession immédiate.

Appeler: A. Ayotte
233-5845.
Larry Legros
253-9312
30-368-2 C.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour pianos Heintzman & Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français M. Jean Carignan.
J.J.H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

AVIS AUX CREANCIERS
EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU DONAT THERRIEN, du village de Lorette, au Manitoba, formier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession çi-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 21 mai A.D. 1971.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour d'avril A.D. 1971.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN.
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU CAMILLE ROSS, du Village de Ross, au Manitoba, Opérateur de grue.

TOUTES réclamations contre la succession çi-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 14 mai 1971.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour d'avril 1971.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN.
Procureurs de la succession.

FIDELITY TRUST À VENDRE

ST-BONIFACE.

Rue St-Jean-Baptiste. Maison de 3 chambres à coucher avec sous-sol complet, sur grand lot avec garage. Cette maison a été complètement rénovée à l'intérieur. Près des écoles. Pour plus d'informations appelez Louis Combot: 247-5918.
29-391-2 C.

ST-BONIFACE

Boul. Provencher. Immeuble de revenu dans un très bon quartier d'affaires. Il comprend 3 logis plus 2 magasins: musique, et bijouterie, Sous-sol complet et garage. Rapporte un bon bénéfice. Pour plus d'information appelez Louis Combot: 247-5918.

NOUS AVONS BEAUCOUP DE DEMANDES POUR MAISONS NECESSITANT DES REPARATIONS, ET DES MAISONS EN BON ETAT. VOUS RECEVEZ DE L'ARGENT COMPTANT POUR VOTRE PROPRIETE PUISQUE NOUS AVONS ARGENT NECESSAIRE POUR HYPOTHEQUE.

Pour estimations gratuites ou pour plus d'information, appelez Louis ou Flora Combot: 247-5918.

FIDELITY TRUST
417 Academy Rd.
WINNIPEG.
452-7417
29-391-1 C.

DESIRE TRAVAIL
de réparation ou d'installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnable. S'adresser en français à : 233-7227.
1-598-JNO.

PAUL'S REALTY LTD.
120, boul. PROVENCHER
Achats, Ventes et Echanges

ST-VITAL. Magasin d'épiceries et viandes avec grand logis de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chiffre d'affaires annuel, plus de $175,000. Comptant requis, y compris stock, $15,000 ou échange sur maison. S.V.P. appeler M. Dubois 256-7480.

NORWOOD - Jolie maison, 4 pièces, 2 chambres à coucher. Le tout en très bon état. Plein prix: $13,500. S.V.P. appelez M. Bouchard. 247-5849.

ST-ADOLPHE. Beau lot boisé. Idéal pour nouvelle construction de maison. Près école etc. Prix très raisonnable.

ST-VITAL. Bungalow 5 pièces, 3 chambres à coucher. Cave complète. Garage. Lot boisé: 50' x 215'. Près école St-Eugène. Comptant requis: $4,500.

PARC WINDSOR. Bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complètement fini. Grande cuisine avec armoires en acajou en forme de U. Plein prix: $20,900.

ST-VITAL. Près église et école Ste-Marie. Bungalow très chic. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Très bon état. Garage et auto-port. Comptant requis: $3,000 à une 1ère hypothèque.

PARC WINDSOR. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle de récréation et chambre à coucher au rez-de-chaussée. Plein prix seulement: $18,900. Comptant requis: $1,900.

ST-BONIFACE. TRIPLEX. Un logis de 6 pièces, 4 chambres à coucher plus 2 logis de 3 pièces. Très belle localité. Une aubaine à $27,900 seulement.

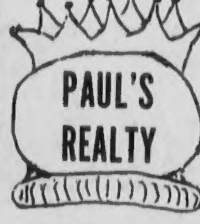
AVONS ARGENT POUR 1er ET 2e "MORTGAGES" DISPONIBLE

Paul GAGNON



247-9267
Res: 256-6538

32-433-6M.



Nap. GAGNON



247-9267
Res: 233-3510

PAUL'S REALTY LTD.



M. Claude BOUCHARD



M. André DUBOIS

M. Paul Gagnon, président de Paul's Realty Ltd., annonce que MM. Claude Bouchard et André Dubois viennent d'être nommés courtiers en immeubles. MM. Bouchard et Dubois possèdent de nombreuses années d'expérience dans la vente et se feront un grand plaisir de vous servir en ce qui a trait à vos achats ou ventes d'immeubles.

DANIS REALTY
519, ch. Ste-Marie

Tél.: 233-4660 Rés.: 233-3888

ST-VITAL $9,700
Bungalow récemment rénové à l'intérieur. 2 chambres à coucher, salle à manger, tapis mur à mur. Lot: 50'. Poêle, réfrigérateur et laveuse automatique inclus. A termes.

RUE GUAY ST-VITAL
Maison de 2 étages. Quatre chambres à coucher et cave à la grandeur. Située sur lot paysagé de 75'. Garage. Possibilité de revenu. A termes si désiré.

ST-VITAL
Près sanatorium. Jolie maison de 2 chambres à coucher. Armoires modernes. Salle de bains: 4 morceaux.

ST-BONIFACE
Duplex. Logis de 4 pièces au 1er étage, plus logis de 3 pièces au 2e, 2 chambres supplémentaires au sous-sol.

PRÈS HÔPITAL MISERICORDE
Duplex. Logis de 3 chambres à coucher plus 2 logis de 2 chambres à coucher avec salle de récréation. Revenu mensuel: $250. Poêle, réfrigérateur et séchoir à gaz inclus.

AVONS CLIENT AVEC ARGENT COMPTANT POUR MAISON DE 2 CHAMBRES A COUCHER A ST-BONIFACE - PRES AUTOBUS.

42-532-2 C.

—L'ennui est entré dans le monde par la paresse. (La Bruyère)

ALEXANDER AGENCIES
556, Ch. Pembina
Winnipeg 9
Tél: 284-5390

A VENDRE

ST-NORBERT. Maison 8 pièces, salon et salle à manger en "L". Planchers bois dur. Grande cuisine, armoires: érable. Située sur grand lot. Pelouse et arbres. Titre clair. Hypothèque portée par propriétaire ou considérerait échange.

TOUTES-AIDES

Magasin général plus logis pour propriétaire. Sur chemin de gravier près parc pour touristes et la pêche. Idéal pour couple. Si intéressé appeler Pierre Pineau: 269-1591 ou écrivez à Alexander Agencies.

Recherchons maisons à vendre et à acheter.
26-377-JNO.

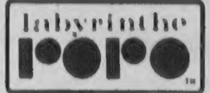
SI VOUS DESIREZ
la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages ou réceptions etc... Appelez Jos LEGAL et son orchestre à 667-0418.
37-493-JNO.

Musicana
Le Centre du Disque Français
202, boul. Provencher
St-Boniface 6, Man.

Tous les disques à 20 p.c. de rabais

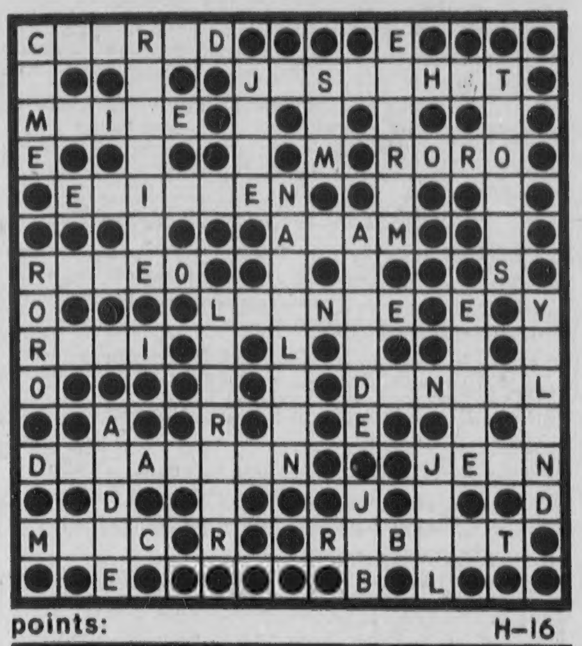
3000 disques en magasin
Tél: 233-7222

Encouragez nos annonceurs



no.: 31

Prénom Masculin



points: H-16

l'entreprise roro enrg.
case postale 326, joliette, p.q.

Explication du jeu

Voulez-vous développer vos connaissances et votre vocabulaire, tout en vous amusant en famille, en groupes, en équipes, à deux ou individuellement? Remplissez les carreaux vides.

Règlements:

Le départ du LABYRINTHE est parfois le mot inscrit en entier. Pour trouver les autres, vous procédez toujours de gauche à droite ou de haut en bas.

Des lettres sont inscrites pour vous aider à passer d'un mot à l'autre. Le premier joueur qui complète un mot marque deux (2) points. Toutefois, si le mot n'est pas juste, il perd trois (3) points.

Trois (3) RORO au maximum peuvent être inscrits dans le LABYRINTHE. Le ou les mots qui servent à compléter RORO donnent quatre (4) points, selon le cas.

Si parfois vous ne pouvez compléter un mot, vous consultez le LEXIQUE DU LABYRINTHE RORO. Ce mot trouvé ne vous donne qu'un (1) point.

Ce livre peut être acheté directement de l'auteur pour $1.50.

Ce plan fonctionnel est pour une maison sans sous-sol et à cause de sa charpente presque carrée serait idéale pour le chauffage électrique. Dans ce cas, l'espace réservé à la fournaise pourrait servir au rangement ou être ajouté à la cuisine. La dinette donne sur la terrasse, le garage et la remise. Cette maison serait toute indiquée aux personnes ne devant pas se servir d'escaliers.

PLAN M-425 **1,123 □**

GRAVELBOURG

FFCF

Lors de la réunion de la Fédération des Femmes Catholiques Françaises, le jeudi 25 mars, il y eut discussion concernant le "Temps du Carême", le "Bingo" du 3 avril, et le "Thé", qui aura lieu le 1er mai et "La femme et la politique".

SOIREE

Le samedi 3 avril avaient lieu une soirée sociale et un Bingo, sous la direction de Mme Carmelle Beaudry, de la Fédération des Femmes Catholiques Françaises. L'orchestre "Blue Notes" faisait les frais de la musique. Un chant mimé fut aussi exécuté par six aspirantes Jeannettes. Un goûter termina la soirée.

"Le Coin du Bricoleur"

Table à Téléphone.
Plan No 8

Un petit coin de "bureau" ajoute à l'efficacité de la cuisine moderne. On y range le téléphone et le fichier à recettes. Ce petit meuble peut être rangé dans n'importe quel coin ou encore fixé au mur.

DECO PLANS INC.
C.P. 90.
Boucherville, Qué.
- Prix: $1.00



BIEN PARLER C'EST SE RESPECTER

HONORABLE

"L'honorable" monsieur un tel, est un pur anglicisme. Ce n'est pas parce qu'un monsieur a un titre quelconque, qu'il est "honorable" pour autant. On peut très bien être ministre ou riche, ou puissant sans pour cela être digne de considération et d'estime, sans avoir aucun sens de l'honneur. Donc en Français: monsieur un tel ministre des finances, et c'est tout. Laissons "honorable" pour des gens, qui méritent cet adjectif.

PLANCHER

Bien que "plancher" soit du pur Français, il est au Canada employé à l'anglaise. Le "plancher" est la séparation de deux étages successifs. Donc "plancher", n'est pas l'étage. En Anglais, ou c'est le second "plancher", ou le second étage, selon votre humeur, ou selon votre emplacement, c'est-à-dire, si vous êtes à l'intérieur ou à l'extérieur. Or le Français n'est pas Anglais (langue), et l'étage est l'étage, le "plancher" est le "plancher" comme le plafond est le plafond. De même que le "plancher" de l'océan; si les Anglais estiment que l'océan a un "plancher" laissons leur cette idée, mais personne n'a jamais vu de "plancher" au fond de l'océan. En résumé en Français le deuxième étage, est le deuxième étage et pas le "plancher. Quand vous prenez la parole, vous ne prenez pas le "plancher" (to take the floor). A titre documentaire en Angleterre, le premier "plancher" (étage) est le premier étage. En Amérique le premier "plancher", est le rez-de-chaussée, soit à niveau du sol. Pour nous-mêmes, soyons plus simples, étage et pas "plancher".

DISPENDIEUX

"Dispendieux" est aussi un adjectif employé au Canada, d'une manière disproportionnée. "Dispendieux" signifie: qui occasionne beaucoup de dépenses. Par exemple, l'entretien d'une armée est "dispendieux". Mais si à l'achat, la livre de café coûte cher, cela ne veut pas dire "dispendieux". En résumé, laissons "dispendieux", pour l'état.

Restez à l'étage, et sur le "plancher" de cet étage.

Quant à "honorable", tâchez de l'être et ne donnez pas ce titre au premier venu. "Honorable" – à oublier dans beaucoup de cas.

"Dispendieux" – à l'anglaise, à éviter, même complètement.

"Plancher" – contentez-vous de dire à votre voisine que son "plancher" est bien reluisant, elle vous répondra que le "plancher" du deuxième étage reluit aussi.

A.S.

–L'ennui, c'est la flûte sur laquelle le diable nous joue ses airs préférés. (Julien Green)

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

La Société Franco-Manitobaine offre ses vœux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale:

M. Olivier Gagné, Saint-Pierre, du 8 avril.

M. Jacques Molicard, Chemin Speers, St-Boniface, du 8 avril.

M. Jean Joyal, Chemin Speers, St-Boniface, du 9 avril.

M. Denis F. Marion, St-Jean-Baptiste, du 9 avril.

Mme Dolorès Timmerman, Somerset, du 9 avril.

M. Gérard Boulet, Enfield Crescent, St-Boniface, du 10 avril.

M. Norman Dupasquier, St-Jean-Baptiste, du 12 avril.

M. Louis Laurencelle, rue des Meurons, St-Vital, du 13 avril.

M. Denis Lussier, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, du 13 avril.

M. Antoine St-Hilaire, Richer, du 14 avril.

M. Charles Bérard, rue de la Morénie, St-Boniface, du 17 avril.

M. Richard Labossière, Ottawa, du 17 avril.

M. Laurent Legros, Chemin Speers, St-Boniface, du 17 avril.

M. Edmond Boulet, Somerset, du 18 avril.

M. Fernand Rondeau, St-Léon, du 19 avril.

M. Antonio Chénier, rue Ritchot, St-Boniface, du 20 avril.

M. Réal St-Pierre, c.s.v., St-Claude, du 21 avril.

Les jeunes Manitobains lisent moins bien que les jeunes Américains

Une enquête conduite par la Manitoba Teachers' Society vient de révéler que les écoliers manitobains de 1ère, 2e, 3e et 6e années lisent moins bien que leurs correspondants américains.

Examinés sur leurs aptitudes à comprendre le sens des paragraphes et des mots et leur habileté à analyser les mots, c'est seulement sur ce dernier point que les jeunes Manitobains l'emportent sur les jeunes Américains.

D'après les enquêteurs, dirigés par M. Pandelis Halamandaris de l'Université de Brandon, cette seule supériorité enregistrée par les écoliers manitobains s'explique par le fait que dans les écoles élémentaires du Manitoba on insiste plus sur l'étude du mot que sur n'importe quel autre aspect de la lecture.

Formée en novembre 1965, la Commission d'enquête de la MTS a mis cinq années à conduire ses tests et à en compiler les résultats. Le tout a coûté près de $75,000 et a été défrayé en majeure partie par des subventions de la MTS ($33,500) et du Ministère de la Jeunesse et de l'Education ($11,100) et par les contributions de diverses entreprises. La Commission a interrogé 30,973 écoliers dans 262 écoles.

Les principaux facteurs qui influencent les aptitudes des élèves dans le domaine de la lecture sont les suivants: tout d'abord le quotient intellectuel; ensuite, selon l'ordre d'importance, l'âge de l'élève, le degré d'éducation de la famille et le niveau socio-économique de la famille.

AUTRES CONCLUSIONS

La Commission a tiré de son étude d'autres conclusions assez significatives.

* Les écoliers unilingues anglais ont enregistré de meilleures notes en lecture que les écoliers qui parlent une autre langue en plus de l'anglais.
* Les écoliers de niveaux socio-économiques plus élevés l'emportent en lecture sur ceux de niveaux socio-économiques inférieurs. Il en est de même chez les écoliers des milieux urbains qui se classent supérieurs à leurs compagnons des écoles rurales.
* Les écoliers qui sont passés par la maternelle l'emportent également sur les autres.
* Les écoliers dont les maîtres sont mieux qualifiés et plus expérimentés obtiennent de meilleurs résultats en lecture.
* Même constation chez les élèves dont les maîtres ont suivi des cours en méthodologie de la lecture.
* Les classes plus petites ne l'emportent pas nécessairement sur les classes plus nombreuses.
* Les écoliers qui ont reçu des cours de lecture en plus petites doses ont obtenu de meilleurs résultats que les autres. La Commission d'enquête en conclut qu'un temps excessif consacré à des exercices de lecture enlève l'envie de lire aux élèves.
* Les écoliers qui utilisent des manuels de base ainsi que d'autres livres de lecture obtiennent également de meilleures notes.
* Ce n'est pas le nombre de livres dans une bibliothèque qui influence les aptitudes de lecture chez l'élève mais ce sont plutôt la façon dont la bibliothèque est utilisée, le genre de livres qu'elle renferme et la formation des maîtres qui vont déterminer l'influence que les bibliothèques exerceront sur l'entraînement des élèves à la lecture.

Comment diagnostiquer une auto malade

Le diagnostic peut être effectué par tout automobiliste au volant même de sa voiture. Il permet de dépister immédiatement les défectuosités mécaniques, dont chacune constitue un danger sérieux d'accident, à moins qu'on ne veille à la faire réparer immédiatement.

Toutes les défectuosités énumérées ne peuvent être réparées que par un mécanicien qualifié.

1. La pédale des freins descend jusqu'au plancher à la moindre pression du pied –
   a) usure du revêtement des freins;
   b) fuite dans le système de freinage.
2. La voiture est attirée vers la droite ou la gauche lorsqu'elle s'arrête –
   a) mauvais alignement des roues;
   b) usure sur un côté du revêtement des freins ou revêtement imbibé d'essence. Les deux défectuosités sont causées par un cylindre de roue en mauvais état.
3. Le volant a trop de jeu –
   a) boîte de direction usée ou défectueuse;
   b) défectuosités aux articulations à rotule, aux coussinets de barre d'accouplement, aux tiges de transmission ou au levier-relais.

Élargissement des cadres de l'Assurance-Santé

Le Ministre de la Santé et du Développement social, M. René Toupin, a annoncé que les cadres de l'assurance-santé ont été élargis et comprennent maintenant les soins de la psychothérapie, de la thérapie rééducative, de la réhabilitation de la parole.

Dans les cadres de ce nouveau programme, M. Toupin a déclaré que ces services seront assurés dans Winnipeg et Brandon aux malades externes dans tout hôpital où se trouve une section organisée sous la direction d'un spécialiste en résidence ou titulaire à temps partiel.

Dans les régions rurales, ces services thérapeutiques seront assurés dans les hôpitaux désignés et, Brandon excepté, par la Société Canadienne d'Arthrite et de Rhumatisme.

Construction d'une école française à St-Vital

La Commission scolaire de St-Vital a annoncé jeudi dernier qu'elle se propose de construire à St-Vital une école élémentaire de langue française qui remplacera les écoles de Ste-Marie et de St-Eugène.

En annonçant cette décision, le président de la Commission scolaire, M. Dan Kennedy, a déclaré que la nouvelle école serait prête pour septembre 1972 et capable de recevoir quelque 500 écoliers francophones.

La Commission scolaire de St-Vital répond ainsi à la demande que lui avaient faite, en janvier dernier, les commissaires des écoles de Ste-Marie et de St-Eugène. Ces dernières, comme l'on sait, ont été intégrées au système d'écoles publiques de St-Vital en 1968.

Le conseiller métropolitain Bill Hutton s'est opposé à cette décision de la Commission scolaire. Il voudrait qu'une section française soit établie à l'intérieur d'une école anglophone, au lieu de l'établir dans une école séparée. Il prétend que la présence des jeunes francophones contribuera à une meilleure compréhension de la langue et la culture française de la part des jeunes anglophones. M. Hutton affirme qu'il ne s'oppose pas à une école française pour les Canadiens français, mais il voudrait que l'on mette sa suggestion à l'essai.

Une journée pour la vie humaine

Les diocèses catholiques du Canada consacreront la journée du 25 avril "au respect de la VIE QUI COMMENCE". Instituée récemment sous le nom de "JOURNEE POUR LA VIE HUMAINE", cette journée se tiendra chaque année à date variable, selon un thème spécial, toujours en rapport avec le respect dû à la vie humaine.

Cette année, c'est le respect à la vie qui commence et spécifiquement la question de l'avortement qui retiendront l'attention.

Dans une lettre qu'ils viennent d'adresser aux prêtres du diocèse de St-Boniface, Mgr Maurice Baudoux et son auxiliaire Mgr Antoine Hacault font remarquer qu'il "serait souverainement important... de conserver à cette "journée de la vie" un caractère positif, serein, d'inspiration chrétienne, lui évitant de prendre une allure ANTI ceci... ou cela !"

"Une urgence s'impose à nous tous, notent les évêques de St-Boniface au début de leur lettre; nous devons nous préoccuper activement de promouvoir le respect et les droits de la Vie humaine. En effet, à côté d'événements déplorables comme la guerre, la torture, des conditions sociales dégradantes ou infra-humaines, (...), vient se placer, dans notre pays, une tenace campagne d'opinion qui veut faire admettre l'avortement sur demande."

"N'avons-nous pas une sérieuse responsabilité de nous renseigner sur ces questions vitales, de réfléchir et de prier en Eglise à la lumière de la Parole de Dieu?" dit encore la lettre des autorités ecclésiastiques de St-Boniface.

Enumérant les buts principaux de cette journée, à savoir la prière à l'intention proposée et la formation de la conscience par l'étude de l'enseignement de l'Eglise sur cette question, les évêques de St-Boniface précisent "qu'il ne s'agit absolument pas d'endoctriner (les fidèles), de (les) pousser à une action politique précise, de (les) liguer ou enrégimenter, mais bien plutôt de faire comprendre à chacun d'eux qu'il lui incombe en tant que chrétien - en présence de questions aussi importantes et lourdes de conséquences - de faire un effort personnel d'analyse et d'option; que s'il juge nécessaire de passer ensuite à l'action, il doit collaborer avec les nombreux et divers mouvements qui existent déjà."

Le Centre Diocésain de Pastorale a annoncé de son côté qu'il était prêt à fournir toutes sortes de documentation sur cette question.